

LA NÉGOCIATION OU LA GUERRE

« Nous, n'accepterons pas qu'un des éléments de la population prétende dicter ses conceptions à l'autre. »

HISTORIA
magazine

Hebdomadaire
paraissant tous les mercredis
Éditions Jules Tallandier
Directeur de la publication : *Maurice Dumoncel*
Directeur des périodiques : *Georges Mazoyer*

Directeur : *Yves Courrière*
Conseiller auprès de la Direction : *Général Beaufre*
Rédacteur en chef : *Jean Fontugne*
Adjoints : *Jacques Kohlmann*, *Marie Elbe*
Chef service photo : *François Wittmann*
Adjoint : *Geneviève de Lachaux*
Directeur des publications Historia : *Christian Melchior-Bonnet*
Administration : *Christian Clerc*
Maquettiste : *Claude Rebelo*
Dessinateur : *John Batchelor*
Fabrication : *Roger Brimeur*
Secrétariat de la rédaction : *Brigitte Le Pelley Fonteny*
Directeur de la promotion : *Jacques Jourquin*
Assistantes : *Chantal de Pinsun*, *Françoise Rose*
Relations publiques : *Claude Bénédick*
Abonnements : *Jean-Loup Pellé*

RÉDACTION-ADMINISTRATION :
Librairie Jules TALLANDIER
17, rue Remy-Dumoncel, PARIS-14e. **Tél. 707-17-89.**
Télex 21 311. Publio Réf. 581.
Prix de vente au numéro : France, 3 F. – Belgique, 30 FB. Suisse, 3 FS.

ABONNEMENTS

FRANCE :
61, rue de la Tombe-Issoire, PARIS-14e. Tél. 707-17-89. CCP « HISTORIA MAGAZINE » Paris 2778-70 ou chez votre dépositaire.

BELGIQUE :
S.A. FEMMES D'AUJOURD'HUI, 65, rue de Hennin. B 1050 BRUXELLES. - Tél. 47-69-29.
CCP BRUXELLES 1882-34.

Tarif :
1° 6 mois - 24 numéros.
67 FF - 670 FB - 67 FS - Autres pays : 82 FF.
2° 1 an - 48 numéros.
123 FF - 1 230 FB - 123 FS - Autres pays : 153 FF.
3° 1 an - 48 numéros, 3 reliures dont 1 gratuite.
159 FF - 1 590 FB - 159 FS - Autres pays : 198 FF.
4° 2 ans - 96 numéros, 6 reliures dont 2 gratuites.
302 FF - 3 020 FB - 302 FS - Autres pays : 350 FF.

RELIURES :
FRANCE : 18 F chez tous les dépositaires ou Franco.
BELGIQUE : 195 FB chez les dépositaires ou auprès de l'A.M.P., 1, rue de la Petite-Ile, 1070-BRUXELLES CCP 416-69.
SUISSE : 18 FS chez tous les dépositaires.

NOTE A NOS ABONNÉS :
1° Les abonnements sont pris à partir du n° 194.
2° Les souscripteurs au tarif n° 4 s'engagent pour la totalité de la collection. Ils ont la possibilité d'effectuer leur règlement en deux fois : à la souscription : 157 FF - 1 570 FB - 157 FS - Autres pays 180 FF ; au 48e numéro : 157 FF - 1 570 FB - 157 FS - Autres pays 180 FF.
3° Tout souscripteur ayant choisi notre tarif avec reliure recevra avec ses premiers numéros les 3 reliures nécessaires pour relier 48 numéros.
4° La publication est hebdomadaire, mais en juillet et en août il ne paraîtra que deux numéros par mois.
5° Toutes nos revues sont expédiées sous carton fort et bénéficient par conséquent d'un maximum de protection.
6° Pour toute correspondance relative à votre abonnement (changement d'adresse, réclamation, renouvellement), envoyez-nous l'étiquette collée sur notre dernier envoi, elle porte toutes les références vous concernant.
7° Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 2 F en timbres.

Couverture : photo Joël de Geyer



LES POUVOIRS SPÉCIAUX

Yves COURRIÈRE

MARS 1956 : ça y est ! Le Maroc et la Tunisie sont indépendants. Indépendants dans l'indépendance envers la France. Immédiatement, Bourguiba et le sultan du Maroc prennent position pour l'indépendance de l'Algérie.

Bourguiba dit : « Les Français d'Algérie pourraient, s'ils le désirent, rester là-bas comme citoyens algériens et y tenir la place normale d'une minorité dans une communauté de races. S'ils étaient trop fiers pour le faire, ils n'auraient qu'à rentrer en France... Depuis plus d'un siècle, les Français d'Algérie ont traité les musulmans comme des êtres inférieurs. Ils sont en train d'en supporter les conséquences. »

Guy Mollet riposte en affirmant que les droits des Français d'Algérie – ils sont plus d'un million – sont indiscutables. Le problème algérien est fondamentalement différent de celui du Maroc et de la Tunisie.

En Algérie, la situation s'aggrave. La révolte s'étend à l'Algérois. Des fermiers sont massacrés à Palestro, dans la Mitidja, près d'Orléansville. En mars, le bilan s'élève à 2 600 faits de terrorisme.

Guy Mollet renouvelle ses promesses d'élections libres après un cessez-le-feu. Mais devant le développement de la révolution, il obtient de l'Assemblée le vote des pouvoirs spéciaux.

Réformes nécessaires, mais effort militaire indispensable.

Accès des musulmans à la fonction publique, mais mesures exceptionnelles pour rétablir l'ordre.

Dans la coulisse, on tente quelques contacts secrets pour aboutir à une négociation. Mais il ne faut surtout pas que l'armée d'Algérie le sache. Encore moins la population européenne.

Réformes. Répression. Négociations. Cocktail dangereux qui va se révéler explosif dans le cadre d'une guerre subversive qui – du côté français – ne veut pas dire son nom.

Comment ne pas comprendre l'inquiétude d'une population européenne, dirigeante, certes, mais minoritaire, à laquelle des élections – au collège unique – avant le rétablissement de l'ordre, apparaissent comme l'abomination de la désolation !

Guy Mollet tente de la rassurer en proclamant l' « inébranlable volonté française à la fois de présence en Algérie et d'évolution ».

Faute de pouvoir imposer sa solution en Algérie, le gouvernement du Front républicain élu en promettant la paix fait la guerre.

Y. C.

SOMMAIRE N° 213


L'Algérie change de responsable. Après le départ triomphal de Soustelle et l'arrivée dramatique de Guy Mollet, Robert Lacoste est appelé aux fonctions difficiles de ministre résidant. Il fait, à Alger, une entrée presque anonyme, mais, très vite, il va s'imposer en faisant face, résolument, à une situation désastreuse.

E.C.P.A.

M.-E. Boucher

ET LACOSTE PREND LA BARRE A ALGER

LACOSTE ? Coupez-le en long, en large, en travers, en biais, en diagonale, c'est toujours tricolore !

Cette belle boutade sur la fibre républicaine, lancée par un des plus intimes collaborateurs de Robert Lacoste, explique peut-être pourquoi ce dernier n'a pas hésité (ou si peu) à prendre la barre de l'Algérie, dans la tempête du 6 février 1956, pour y remplacer le général Catroux, contraint de démissionner avant même de s'être assis dans le fauteuil du gouverneur général.

Il faut nous replacer dans le contexte de cette journée-là. A Alger, la chaudière est près d'éclater. Depuis plus d'une semaine, c'est la mobilisation des ▶

quand Guy Mollet l'appelle, il se tait et compte ses atouts

esprits, puis de la masse des pieds-noirs, sous diverses bannières activistes. Soustelle est parti. Vive Soustelle ! Catroux doit le remplacer, avec, pour la première fois, un titre de ministre. « A bas Catroux ! On n'en veut pas ! » Au regard de l'Algérie française, l'aura du vieux général est entachée de défaitisme, d'abandon : la Syrie, le Maroc, etc. S'il met le pied en Algérie, ce sera l'épreuve de force. Cette épreuve de force, ceux qui vivent au contact des réalités algériennes y croient. Ils y croient, de Chevallier à Collaveri, le préfet ; de Lorillot, le commandant en chef, à Max Lejeune, secrétaire d'Etat à la Guerre, qui a précédé Guy Mollet dans la Ville blanche.

Château-Jobert au palais d'Été

Mais Paris, déphasé, demeure sceptique. Le président du Conseil est de plus en plus excédé par les télégrammes de mise en garde qui déboulent sur son bureau et par les émissaires d'Alger arrivant « en catastrophe » pour l'adjurer de renoncer à Catroux.

Mollet n'est pas de ceux qui renoncent facilement. Quand il quitte Paris, il laisse derrière lui un ministre résident qui a bouclé ses valises, qui n'est pas démissionnaire. La suite, on la connaît. Tout va très vite.

Les tomates, sans doute. Mais surtout les cris d'Alger, y compris ceux des ouvriers, et le désarroi que Mollet — homme de cœur — découvre sur ce rivage de la Méditerranée où l'on meurt tous les jours dans les fermes, dans les douars et sur les trottoirs. De ce bain de foule dramatique, le nouveau président du Conseil va tirer une conclusion immédiate : Catroux, c'est fini. A Paris, Catroux lui-même l'a compris. A l'heure où Guy Mollet, remontant du monument aux morts où l'on piétine sa gerbe, franchit en trombe les grilles du palais d'Été, gardé par le colonel Château-Jobert et ses paras, le général Catroux, lui, a pris sa décision. A 16 h 30, il est à l'Elysée, où le président Coty le remercie au nom



Robert Lacoste ▶ et deux de ses plus proches collaborateurs, Pierre Maisonneuve *(à sa droite)* et Michel Gorlin *(à sa gauche)*, se promènent rue Michelet, à Alger, à l'heure où le F.L.N. prépare sa plus grande offensive terroriste sur la ville. Dans ces mêmes rues, la population algéroise avait refusé la venue de Catroux. Lacoste sera adopté par les Européens d'Algérie. Dès son arrivée, le ministre résidant innove. Son cabinet est une équipe. On dira même « un commando », qui va s'accrocher à l'énorme tâche de sauver l'Algérie.



A.F.P.

Quand Robert Lacoste ▶ débarque à Alger, discrètement, il rejoint Guy Mollet au palais d'Été. La ville a recouvré son calme, après le coup de Trafalgar du 6 février. Entre-temps, Guy Mollet a pris contact avec toutes les couches de la population européenne d'Algérie. Derrière la colère, il a découvert le désespoir de ces pieds-noirs dont Paris semblait avoir oublié l'existence et aussi que l'« Algérie française » est « leur » France.


Collection Gorlin

tion industrielle. Et cette fois (la huitième) le voilà « aux Affaires économiques », le puissant ministère de la rue de Rivoli.

L'Algérie ? Il la connaît très peu. Il n'y a fait qu'un bref voyage, en d'autres temps. Y rencontrant, pour la première fois, Pierre Maisonneuve, un préfet, alors directeur d'Electricité et Gaz d'Algérie, très attentif à l'avenir de ce pays, qu'il voit sombre. C'est un esprit lucide, positif, qui connaît parfaitement l'Algérie et qui s'y est attaché au point d'essayer, dans une plaquette diffusée en 1955, *Esquisse d'une politique algérienne,* de tirer le signal d'alarme. Ce qui frappera Lacoste, au cours de ce voyage, c'est le nombre impressionnant des chômeurs et le galop de la démographie, pour un emploi restreint. Mais il n'a fait que passer. Quand Guy Mollet lui téléphone du palais d'Eté, l'après-midi du 6 février, il se tait, ne prenant jamais de décision à la légère. La difficulté ne l'effraie pas. Encore faut-il disposer de tous les atouts pour affronter l'obstacle sans casser du bois. Dans ces cas-là, Lacoste consulte, écoute, médite, pèse le pour et le contre, aiguise son flair sur la conjoncture la meilleure et se trompe rarement. Il y a dans ce petit homme sanguin, volontaire, courageux, du « madré » et du « panache », les débordements du bon vivant et la rigueur du militant. Un Khrouchtchev qui serait né dans la patrie de d'Artagnan et auquel son pays aurait « appris les couleurs de la France » et la souveraineté de la République. Quand Lacoste était résistant en Savoie, son père, pris comme otage, a été fusillé par les Allemands. Au maquis, il s'est lié d'amitié avec un grand gars dont le courage l'impressionnait, Jean Peccoud.

Il sait que Maisonneuve arrive à Paris. Maisonneuve a failli faire partie de ▶

de la France et de la République. En termes familiers, disons pour cette épine que la sagesse du vieux général vient de retirer du pied du gouvernement.

Durant cet entretien, un coup de téléphone d'Alger. C'est Guy Mollet. Le président de la République le met au fait de la démission de Catroux. Il n'y a pas que du soulagement dans le « ouf ! » que pousse Alger à l'annonce de cette nouvelle. Catroux, c'est fini, certes, mais alors, qui ? Il est évident qu'on ne se bousculera pas au portillon de l'Algérie. Le navire prend l'eau. Des carrières politiques s'y engloutiraient en deux tornades. Donc, qui ?

Huit fois ministre

Mollet pense à Defferre, le député socialiste de Marseille. On lui adjoindrait Mairey, qui passerait de la direction de la sûreté nationale au secrétariat d'Etat à l'Algérie. Mais Defferre refuse catégoriquement. Max Lejeune ? Ce socialiste romantique a l'oreille de l'armée... Soudain, un nom saute à l'esprit du président du Conseil : son vieil ami Robert Lacoste. Des épaules pour porter l'Algérie et un flair politique à toute épreuve. Mais oui, Lacoste !

Le 31 janvier, date de l'investiture du gouvernement Guy Mollet, Robert Lacoste devient titulaire du portefeuille des Affaires économiques. Ses vœux sont comblés. C'est un domaine qui lui est familier. Depuis 1945, date du premier gouvernement de Gaulle, Lacoste, quand il a été ministre, a assumé soit le Commerce, soit l'Industrie, soit la Production industrielle.

Collection Gorlin



Robert Lacoste ne manquait pas de montrer tout l'intérêt qu'il portait à l'armée. La confiance qu'il témoignait à l'armée de terre, à l'armée de l'air et à la marine nationale se manifestait par des visites fréquentes aux unités. On le voit ici reçu sur le *Georges-Leygues*. Ce croiseur devait participer à l'expédition de Suez, en 1956, et protéger efficacement le débarquement allié.

un après-midi, à Paris, Gorlin reçoit un coup de fil d'Alger: "Ici Robert Lacoste. Arrivez ce soir"



Collection Maisonneuve

◀ Robert Lacoste va, dès son arrivée, se rendre compte, sur place, des réalités. Il entreprend, en avril, un voyage dans toute l'Algérie. Ici, en Oranie, avec Salah Bouakouir *(de profil)* et Pierre Maisonneuve.



Bain de (jeune) foule, ▶ à Catinat. Avant d'être ministre résidant, Lacoste avait fait un premier voyage en Algérie. Il avait été frappé par la démographie galopante du pays et par le chômage.

l'équipe de Catroux. Il débarque, le 7, dans la capitale. On le prévient que Robert Lacoste le demande d'urgence !

Les deux hommes se revoient. Le dialogue est bref.

— Coty et Mollet veulent que j'aille à Alger, dit Lacoste.

— Je vous conseille de ne pas y aller, répond Maisonneuve.

Pour Lacoste, Coty, Mollet, c'est un peu la République (pour le moment) en danger !

— Si on y va, on repartira la paille au cul ! lâche Maisonneuve, qui ne mâche pas ses mots.

Inconnu dans une ville inconnue

Lacoste ne sourcille pas. Il serait le dernier à s'offusquer d'un pareil langage. Les couloirs de la Délégation générale et les murs de son bureau en sauront quelque chose, par la suite, quand le nouveau résidant piquera ses fameuses colères. Car, ministre résidant, il va l'être. Les mises en garde de Maisonneuve viennent de produire l'effet d'un révélateur sur une plaque sensible. Maisonneuve partira avec lui. Comme directeur de son cabinet civil et militaire.

Bien. Mais derrière cette flambante formule de cabinet civil et militaire (instituée par Soustelle), quels hommes y a-t-il, pour l'instant ? Lacoste doit y pourvoir. Il faudra aller vite. Le 10 février, il est à Alger. Inconnu dans une ville qui lui est inconnue. Peu au fait d'un problème qui s'aggrave de jour en jour et dont les données lui échappent en partie. Arrivée discrète, presque anonyme, sous un froid soleil d'hiver. Franchissant les grilles du Gouvernement général, il est sensible à la gloire de ces maréchaux, héros de la conquête, dont les bustes s'alignent à l'entrée. Un spahi le salue, sabre au clair. Les roues crissent sous le gravier de l'allée somptueuse qui mène à la blancheur un peu mystérieuse du palais d'Eté, avec ses colonnades, ses jets d'eau, ses voûtes mauresques. Cette Algérie-là est irrésistible quand on y vient en touriste. Ce n'est pas le cas. Guy Mollet est là. Remis de ses émotions. Le « coup de chien » est passé. Rues lavées de leurs dernières tomates, monument aux morts « rajusté » dans ses gerbes et ses plates-bandes, Lacoste a traversé une ville apparemment calme. Les pieds-noirs reprennent leurs esprits. A Paris, Ramadier le remplace aux Affaires économiques. A Alger, en fait, lui, remplace Soustelle. Dans une Délégation générale qui est un palais désert. Il va falloir s'y mettre, empoigner le problème et, sinon le résoudre, du moins donner le coup de barre, face à un F.L.N. qui se renforce de chaque faiblesse de la métropole, à des Européens portés par cet étrange sentiment d'impunité, d'absolution, que donne le malheur et tout à fait conscients de leur première victoire dans la rue.

Lacoste constitue son équipe. Minutieusement. Les hommes qu'il va choisir seront beaucoup plus des compagnons de lutte que des collaborateurs cloisonnés dans leur domaine. « Nous formions un genre de commando pour l'Algérie », dira l'un d'eux.

« J'ai failli répondre : Ici, Jeanne d'Arc ! »

Pierre Maisonneuve, directeur du cabinet mixte civil et militaire. Puis Frappart, directeur du cabinet. Le seul qui se heurtera à Lacoste, en dépit d'une longue amitié, et le quittera avant la fin, par une sorte de crise de conscience.

Pour diriger la Sûreté, son vieux camarade de Résistance, de maquis et de parti, Jean Peccoud. Comme conseiller technique de l'état-major mixte, Lombarès, un « X » et, de surcroît, cavalier. Côté militaire, Lacoste veut un vrai baroudeur : « Avec des bananes comme ça ! » dit-il, la main sur la poitrine. Ducournau s'impose. Chargé de décorations, il vient de gagner — après l'Indochine — de nouvelles citations dans l'Aurès, où il traque les « fells », depuis novembre 1954. Et puis Branet, le colonel Branet, gaulliste mystique, compagnon de la Libération, remarquablement astucieux. Lacoste « panache ». A ces


Collection Gorlin

mots qui sont familiers à Gorlin. On ouvrira sur Lazareff, qui lancera son enquête : « Ouvrons le dossier algérien ». Ce qui préparera l'opinion à l'envoi du contingent en Algérie. Plus tard, en 1957, quand surviendra l'affaire de Mélouza — 301 villageois messalistes massacrés par le F.L.N. —, Gorlin invitera le journaliste tunisien Ben Yamed à se rendre immédiatement sur place pour constater lui-même la réalité des faits.

Lacoste et son équipe s'installent à la Délégation générale, où le colonel Riedel fait presque office de sœur tourière. Riedel, un aviateur sorti d'une guerre héroïque pour être attaché à tous les cabinets militaires qui se succéderont à Alger jusqu'à l'indépendance ; une sorte de *who's who* des civils, des militaires et des milieux politiques d'Alger ; un homme précieux, discret, débonnaire, qui « installe » la nouvelle équipe.

— Nous indiquant jusqu'aux clefs de nos commodes, blaguera Gorlin.

Au G.G., le style change. Aucune divergence politique dans le nouveau *brain trust*. Quand ils ont besoin de voir « le patron », les collaborateurs directs de Lacoste entrent dans son bureau sans cérémonie. Tous les soirs à 20 heures, on se retrouve pour mettre sur la table du ministre, autour du whisky de la détente, le lot quotidien de suggestions, d'informations, de points de vue. Les dossiers sont lourds, et, il faut le dire, la situation que Lacoste trouve à son arrivée est plus qu'inquiétante. Presque désespérante. Il n'y a pas une Algérie, mais une multitude d'Algéries, celle des militaires réclamant des renforts, celle des pieds-noirs criant à l'abandon, celle des musulmans pris entre deux feux, celle du F.L.N., celle du bled dévasté par le terrorisme et celle des villes basculant dans l'extrémisme. Lacoste et son équipe vont s'atteler à cette gigantesque tâche de sauvetage. Elle exige d'abord de vaincre le F.L.N. sur le plan militaire. H

Claude BERGER

métropolitains, il faut ajouter un pied-noir : Pierre Hosteing, sous-préfet de Mostaganem. Lui, il fera fonction de conseiller technique, sur le plan de la psychologie des Européens d'Algérie.

Quand Maurice Cuttoli, secrétaire général de la Délégation, quittera son poste en mai 1956. Lacoste aura déjà trouvé son remplaçant. C'est Pierre Chaussade, jeune et brillant préfet de la Marne, qui sera chargé de dépoussiérer, de rénover ce monstre hydrocéphale qu'est l'Administration en Algérie.

Enfin, l'information. Un poste clef auquel on n'a pas donné, jusque-là, le poids qu'il exige. Lacoste a une inspiration subite. Ce jeune type, contractuel aux Houillères de France, avec lequel il a dîné, il y a quelques mois, chez son ami Dreyfus, P.-D.G. de la Régie Renault, et qui, au cours de ce repas, a raconté comment, par une campagne de sécurité, il a fait baisser de 35 % les accidents du travail. Gorlin. Michel Gorlin. D'ailleurs, un vieux copain de Lacoste, Yvon Morandat, le connaît. Il lui en a parlé. Gorlin est un ancien journaliste de *Paris-Soir*, avant guerre. Puis la guerre, avec Kœnig, à Bir-Hakeim. Bref, l'homme qu'il faut. *The right man*. Un après-midi, Michel Gorlin reçoit un coup de fil d'Alger, dans son bureau, 9, avenue Percier :

— Ici, Lacoste !

J'ai failli répondre : « Ici, Jeanne d'Arc », dira Gorlin.

— Arrivez à Alger, dit Lacoste. Vous prenez la direction de l'information. Je vous attends ce soir.

— Mais, bredouille un peu Gorlin, je ne peux pas partir comme ça, j'ai... j'ai un patron, j'ai...

— C'est qui, votre patron ?

— Duhameau.

— Je m'en charge. Il y a un avion ce soir, prenez-le.

Lacoste a déjà raccroché. Un peu abasourdi, Gorlin, appelle sa femme :

— Je pars pour Alger ce soir. Au cabinet de Lacoste, pour diriger l'information.

— Comme ça ? Tu es fou !...

— Je sais, je sais, dit tranquillement Gorlin, c'est peut-être un canular, mais tant pis ! on verra bien...

« Lever l'interdit ... »

Lui aussi a son idée sur l'information. Et d'abord lever l'interdit sur les envoyés spéciaux, quels que soient les journaux auxquels ils appartiennent. Désormais, tout journaliste pourra entrer en Algérie, sur présentation de sa carte professionnelle. Il faut dire les choses, ouvrir. Des



Lacoste. Le pétrole jaillit à Hassi-Messaoud, au printemps de 1956. Cette manne va donner au problème algérien une autre dimension et devenir l'objet de toutes les convoitises. Tout voyageur en Algérie visitera Hassi-Messaoud.



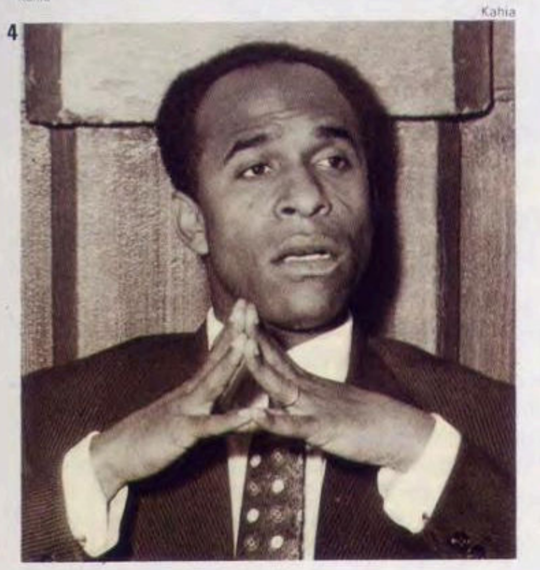
1 Kahia



2 Kahia



3 Kahia



4 Kahia

MENDÈS-FRANCE, LE VOLTIGEUR DE POINTE DES NÉGOCIATIONS

1. Jean Amrouche et Mᵉ Chérif. 2. Mᵉ Pierre Stibbe. 3. Ben Khedda. 4. Frantz Fanon. De ses conversations avec Abane ou Ouamrane, Robert Barrat avait tiré la certitude (car on le lui avait attesté) que jamais, pour eux, il n'avait été question de « jeter les Européens à la mer ». Très vite, tant du côté rebelle que du côté français, des négociateurs vont proposer leurs bons offices pour tenter de mettre un terme, avant qu'il soit trop tard, à cette guerre « imbécile et sans issue », comme dira Guy Mollet.

Dans son bureau, au siège du parti radical et radical socialiste, Mendès-France accepta de rencontrer deux dirigeants du Front de libération nationale : Salah Louanchi, président de la Fédération de France du Front, et Ahmed Taleb, responsable des étudiants algériens en France. Malgré tous ses efforts pour tenter de résoudre rapidement le problème algérien, Mendès-France se rappelait la récente solution du problème indochinois. Il ne réussira pas. Il se heurtera, au sein du gouvernement, comme en Algérie, à une opposition qui ne désarmera pas. ▶

On l'a dit, comme de toute guerre, l'histoire de la guerre d'Algérie est celle des occasions perdues. Si le statut de 1947 avait reçu un commencement d'application, une évolution plus libérale vers l'autonomie eût été possible. En 1954 encore, au lendemain des coups de feu de la Toussaint, si l'on avait accédé au vœu des nationalistes algériens et admis le principe du droit à l'indépendance, le destin du million de Français d'Algérie, qui vivaient sur cette terre, certains depuis plus de cent ans, eût été changé.

Des hommes comme Omar Ouamrane ou Ferhat Abbas me l'ont encore attesté récemment. Il n'a jamais été question pour les premiers dirigeants du F.L.N. de « jeter les Européens à la mer ». Leur ambition était, en premier lieu, de constituer avec les Européens un État national qui eût entretenu avec la France, dans un ensemble maghrébin, des rapports privilégiés, puis de changer radicalement l'ordre des choses politique et économique en Algérie. Les dirigeants du Front voulaient faire la révolution sociale.

« Guerre imbécile et sans issue »

Cela ne faisait évidemment pas l'affaire des grands propriétaires fonciers européens ni de la petite oligarchie qui tenait économiquement l'Algérie en main. Cette oligarchie était condamnée à disparaître si une république égalitaire voyait le jour. Mais la masse des Européens n'était pas menacée. « Pourquoi chasser les Européens ? me disait Abane Ramdane en septembre 1955, l'Algérie a besoin de cadres et nous n'en avons pas. »

La solution d'une accession par étapes de l'Algérie à l'indépendance apparaissait donc, à l'époque, à quiconque n'était pas aveuglé par le chauvinisme, comme une solution économique à tout point de vue. Elle permettait aux pieds-noirs de demeurer sur place, de tenter la chance d'une coopération au sein d'un État multiracial et pluriconfessionnel. En mettant les choses au pire, elle leur permettait de gagner dix ou vingt ans, le temps pour les nationalistes de former de nouveaux cadres. La France ne perdait pas la face, et au lieu de se fourvoyer dans cette « guerre imbécile et sans issue », comme l'avait justement qualifiée Guy Mollet, elle pouvait se consacrer à rattraper son retard économique et indus-



Luc Joubert

triel, au moment où se constituait la communauté européenne.

Dans ces mois où l'avenir est encore incertain, où les portes de la guerre ne sont pas encore véritablement ouvertes, nous sommes quelques-uns, journalistes, avocats, hommes politiques, à pressentir que l'affaire algérienne peut dégénérer en nouveau drame indochinois. Nous le disons, nous l'écrivons, nous constituons des comités et surtout nous essayons de convaincre les responsables politiques de la nécessité de parvenir d'urgence à un arrangement négocié. Parmi ces hommes de bonne volonté, quelques-uns vont avoir l'occasion historique de mettre en place le mécanisme d'une négociation. Ce sont, à Alger, André Mandouze, professeur à la faculté des lettres. A Paris, les avocats Charles Verny, Pierre et Renée Stibbe. Et les journalistes Jean Daniel et moi-même : nous travaillions alors à *l'Express* et ce journal était pour nous un bon poste d'observation et une possibilité de rencontrer beaucoup d'hommes politiques.

Rencontre au siège du parti radical

Dès le début de l'affaire algérienne, j'eus l'occasion d'entretenir à plusieurs reprises le président Pierre Mendès-France de l'état d'esprit des nationalistes algériens. Durant la campagne électorale qui précéda les élections du 2 janvier 1956, il accepta même, sur ma demande, de recevoir deux jeunes nationalistes algériens, et non des moindres. La rencontre eut lieu au siège du parti radical, place de Valois : pendant une heure, Ahmed Taleb, responsable des étudiants F.L.N. de France – actuel ministre de l'Information et de la Culture du gouvernement Boumediene –, et Salah Louanchi, nouveau responsable de la Fédération de France du F.L.N., purent expliquer à l'homme dont nous croyions qu'il allait redevenir président du Conseil la raison de la rébellion algérienne et le caractère irréversible du combat engagé.

Mendès : la paix

Au lendemain des élections qui portent au pouvoir l'équipe du Front républicain, nous décidons, Jean Daniel et moi, de faire procéder à un sondage auprès des dirigeants F.L.N. en Algérie

par l'intermédiaire du professeur Mandouze, des avocats parisiens rencontrent le F.L.N.

afin d'informer objectivement les responsables français. Nous faisons demander à notre ami André Mandouze, dont nous connaissons les sympathies proalgériennes, de prendre tous contacts utiles et de venir à Paris.

Mandouze a rencontré Abane et Ben Khedda, celui-ci futur président du G.P.R.A., à deux reprises. Ceux-ci lui ont précisé les conditions d'un retour au calme. Il faut et il suffit que des conversations – secrètes si nécessaire – s'engagent entre des représentants français et des représentants algériens désignés par le F.L.N. Dès l'ouverture de ces conversations, les armes se tairont et les maquisards algériens se regrouperont dans certaines zones où l'armée française n'aura pas accès. Le but des pourparlers est la définition d'un processus permettant de dégager le fait national algérien et la mise au point d'un calendrier définissant des étapes.

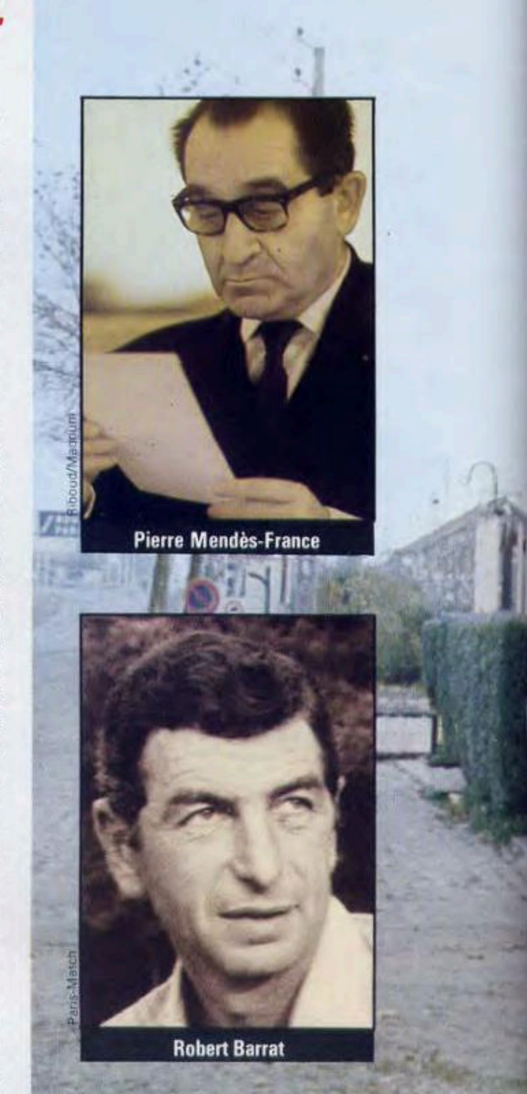
Mandouze est venu à Paris avec un dossier précis et même des cartes « renseignées » de la main de deux dirigeants algériens. Il rencontre à deux reprises Pierre Mendès-France durant la dernière semaine de janvier 1956. Celui-ci n'est que ministre d'État dans le nouveau gouvernement Guy Mollet, mais il est tout de même le n° 2 de ce gouvernement et peut approcher à tout moment le président du Conseil. Il entretient celui-ci sans délai des propositions du Front. Pour la première fois, des informations de première main sur la possibilité d'ouvrir des pourparlers secrets en vue d'un cessez-le-feu sont sur le bureau du président du Conseil.

Mme Achiary chez le docteur Fanon

Mendès rentre déçu de sa visite à Guy Mollet. « Visiblement, ces informations ne l'intéressaient pas, confie-t-il à Mandouze. Seul son prochain voyage à Alger semble occuper tout son esprit. Il pense sans doute que le choc psychologique de ce séjour suffira à frapper les esprits des musulmans et à tout faire rentrer dans l'ordre. Je ne comprends pas ce qu'il va faire dans cette galère. Quand je me suis rendu à Tunis, la situation était tout à fait différente : tout était déjà réglé par une prénégociation en coulisse. Nous n'avions plus qu'à l'annoncer publiquement. La présence de Juin servait uniquement à apporter la caution de l'armée. Guy Mollet ne devrait se rendre en Algérie que lorsqu'un accord avec les nationalistes algériens serait intervenu. »

Mandouze rentre à Alger pour en revenir précipitamment trois jours plus tard. Avant son départ, Pierre Mendès-France lui a demandé de ne pas hésiter à revenir s'il avait des informations importantes à transmettre au gouvernement. Mandouze vient d'apprendre ce qui se trame à Alger dans les milieux ultras à l'occasion de la venue de Guy Mollet. Le docteur Frantz Fanon – qui écrira plus tard *les Damnés de la terre*, *best seller* du tiers monde – est venu le trouver. Fanon est médecin psychiatre à Alger. Parmi ses clientes, la femme d'un ex-sous-préfet, Achiary, qui s'est distingué lors de la répression de 1945 dans le Constantinois. Cette femme se plaint que son mari reçoive depuis quelques jours beaucoup d'individus louches et d'hommes de main. Ils veulent « faire sa fête » au président du Conseil. Entre autres, on a recruté des tueurs à gages musulmans dont le rôle sera d'assassiner quelques dizaines d'Européens le 6 février. Les journaux se hâteront de mettre ces assassinats sur le compte du F.L.N.

Robert Barrat, alors journaliste à *l'Express*, va rencontrer des représentants du F.L.N. et tenter, par l'intermédiaire de Mendès-France, d'intéresser le gouvernement à l'idée d'une négociation entre la France et les Algériens. Mais il n'y parvient pas. Sa dernière rencontre avec Mendès-France se fera dans cette petite auberge normande, non loin de Louviers.


Riboud/Magnum
Pierre Mendès-France
Paris-Match
Robert Barrat

Grâce à Pierre Mendès-France, Mandouze peut rencontrer le directeur du cabinet de Guy Mollet. Des responsables des services spéciaux, anciens résistants, sont envoyés à Alger, et la bombe peut être désamorcée. Le 6 février demeurera une date humiliante mais non sanglante dans la guerre d'Algérie.

Cependant, la négociation est en panne. Elle le demeurera quelque temps, en raison du voyage à Alger du président du Conseil et aussi parce qu'André Mandouze va bientôt se trouver hors circuit. Participant, le 28 janvier, à un meeting salle Wagram aux côtés de Jean-Paul Sartre, de Jean Amrouche et d'Aimé Césaire sur le problème algérien, Mandouze a pris le risque calculé d'apporter à l'auditoire, composé aux trois quarts d'Algériens, « le salut de la résistance algérienne ». La presse algéroise en a fait de gros titres et il lui est bientôt impos-

E.C.P.A.

◀ Max Lejeune, sous-secrétaire d'État à la Défense nationale : toute sa confiance en Robert Lacoste.


Georges Gorse, alors ambassadeur de France à Tunis, mandaté par Guy Mollet, prendra des contacts au Caire. ▶



Ph. Hudrisier

sible de faire ses cours à la faculté, et même de résider à Alger. Il devra quitter quelques semaines plus tard l'Algérie avec sa femme et ses enfants.

Les contacts

Je revis plusieurs fois Pierre Mendès-France après le 6 février. Il était plus ou moins exilé au fond d'une cour du ministère de la Marine. Son analyse des événements n'était rien moins qu'optimiste :

« L'Algérie sera une affaire plus difficile que le Vietnam. Il y a le million d'Européens. Il y a surtout la cohorte des grands féodaux dont vous n'imaginez pas la puissance politique. Ils ont leurs entrées partout et leurs hommes en place dans l'administration, la police, l'armée et la presse. Il faudrait que les Algériens se montrent raisonnables et que nous traitions le problème à froid. »

Les Algériens étaient-ils raisonnables ou déraisonnables? Ils restaient sur leurs positions. L'avocat Charles Verny, qui plaidait à Alger, m'appela dans les derniers jours de février. Mandouze, à qui je l'avais adressé, l'avait mis en rapport avec Abane Ramdane et Ben Khedda. « L'attitude de Guy Mollet, lui avaient-ils dit, prouve qu'il n'avait pas pris la mesure de la force politique que représentent les grands colons. Il n'y aura pas de règlement possible en Algérie tant que cette force n'aura pas été neutralisée. Un accord entre le F.L.N. et le gouvernement français permettrait d'y parvenir rapidement. Pour nous, le 6 février n'est qu'un accident de parcours. Nous sommes toujours prêts à entamer des conversations. »

Je rapportai ces propos à Mendès-France. Le 9 mars, il me donna le feu vert de Guy Mollet pour que nous rétablissions le contact avec Abane. J'étais alors personnellement dans l'impossibilité juridique de quitter le territoire français en raison de l'inculpation qui pesait sur moi à la suite de mon reportage sur le F.L.N. Je mis dans la confidence deux amis, les avocats Pierre et Renée Stibbe, et leur demandai, puisqu'ils se rendaient fréquemment à Alger, de transmettre à Abane l'accord du président du Conseil pour une rencontre sans condition préalable.

C'est ainsi que Me Renée Stibbe, qui défendait alors Rabah Bitat devant le tribunal d'Alger, rencontra à trois reprises Abane Ramdane dans la seconde quinzaine de mars 1956. « Nos rencontres eurent lieu dans Alger, raconte-t-elle. Je pris bien entendu les précautions d'usage pour ce genre d'entretiens clandestins. Le premier rendez-vous eut lieu avec un guide dans une maison à double issue. Je fus ensuite menée jusqu'à Ben Khedda. Ben Khedda me conduisit ensuite jusqu'à Abane. La première réunion se tint de nuit au domicile d'un Européen, la deuxième chez Évelyne Lavalette, la troisième chez un Algérien, boulevard du Telemly. Je me rappelle que cette dernière réunion eut lieu un dimanche matin. Je revois encore les enfants sortant de la messe et les mères de famille sortant des pâtisseries avec leurs paquets de gâteaux.

Guy Mollet : une rencontre, oui, mais...

» Abane était un homme dur, violent, mais avec un tempérament de responsable – j'eus l'occasion de le constater au début de la première rencontre. Mon confrère Verny, qu'il avait vu une semaine plus tôt, lui avait laissé entendre, dans son désir de bien faire, que le gouvernement français était demandeur pour cette rencontre. Je le détrompai ; il entra alors dans une violente fureur, protestant que le F.L.N. n'avait rien à demander au gouvernement français et que celui-ci serait un jour obligé de demander lui-même la négociation. Nous nous employâmes, Ben Khedda et moi, à le calmer et à lui faire admettre qu'il n'y avait aucun risque pour le F.L.N. à prendre contact pour une conversation exploratoire et qu'il faudrait bien, un jour ou l'autre, en passer par là.

Renée Stibbe revint donc d'Alger avec l'accord de principe d'Abane. Nous allâmes, elle et moi, rapporter cet entretien à Pierre Mendès-France, à son domicile de la rue Collignon. Quelques jours plus tard une réponse positive venait du président du Conseil : Guy Mollet était d'accord, mais à la condition que la rencontre eût lieu en Corse. Renée Stibbe repartit pour Alger.

Je passe sur le détail de ces allées et venues, pour en venir au fond du problème. Abane demandait plusieurs choses :

1) que la délégation F.L.N. fût composée d'Abane Ramdane, de Zighout Youssef, chef militaire du Nord constantinois, de Krim Belkacem, chef militaire de Kabylie, de Ben Boulaïd, chef militaire de l'Aurès, et de trois membres de la délégation extérieure au Caire, Ben Bella, Khider et M'hamed Yazid ;

le président du Conseil refuse d'engager le gouvernement dans l'aventure "dialogue"

2) que des sauf-conduits fussent accordés aux dirigeants de l'intérieur et que le gouvernement français se chargeât lui-même de leur acheminement hors d'Algérie – Renée Stibbe et Robert Barrat seraient dans l'avion qui viendrait chercher les dirigeants de l'intérieur pour la rencontre ;

3) que plusieurs personnalités connues pour leur élévation morale – il avait avancé les noms de François Mauriac et Louis Massignon – fussent tenues au courant des conditions dans lesquelles se déroulerait cette rencontre ;

4) que les exécutions capitales prissent fin en Algérie à partir du moment où la rencontre aurait été décidée ;

5) que la rencontre eût lieu en Yougoslavie ou à Rome ;

6) enfin, le F.L.N. demandait à connaître la composition de la délégation française : il souhaitait qu'elle fût également représentative et, le cas échéant, habilitée à conclure un accord.

« Guy Mollet ne veut pas envoyer d'avion »

Je me rappelle ma dernière rencontre avec Pierre Mendès-France, au sortir de l'autoroute de l'Ouest, à Trappes. C'était un samedi matin. J'habitais la vallée de Chevreuse et Mendès-France se rendait à Louviers. Nous nous étions donné rendez-vous à mi-chemin. Quand il sortit de sa voiture, il semblait encore plus soucieux et pessimiste que d'habitude : « C'est non. Guy Mollet ne veut pas envoyer d'avion. Il ne veut pas donner de sauf-conduits. Vous imaginez les réactions des chefs de l'armée s'ils apprenaient cela? m'a-t-il dit. La réunion aura lieu en Corse et nulle part ailleurs. Le président offre une rencontre entre un fonctionnaire français et des représentants F.L.N. de moindre rang. »


Kahia

Ahmed Taleb, président, en 1956, des étudiants F.L.N. de France et actuellement ministre de l'Éducation nationale et de la Culture dans le gouvernement Boumediene, rencontrera Mendès-France, dans son bureau de la rue de Valois.

C'était une fin de non-recevoir à peine déguisée. Renée Stibbe transmit cette réponse à Abane et à Ben Khedda, le 26 mars. Ceux-ci maintinrent leur point de vue, affirmant que seuls les principaux dirigeants du F.L.N. seraient en état de signer un cessez-le-feu immédiatement exécutoire en cas de succès des pourparlers. Guy Mollet, avisé par Mendès-France, maintint son refus d'un contact à un échelon aussi élevé.

Espoir d'une entente avec l'extérieur

En réalité, le président du Conseil français et ses amis politiques, principalement Max Lejeune, ministre de la Défense nationale, Robert Lacoste, résident en Algérie, étaient persuadés que la résistance armée en Algérie était finalement peu de chose, l'équivalent du phénomène fellagha qui venait de se dégonfler si rapidement en Tunisie après le retour de Bourguiba. Les chefs de maquis algériens n'étaient donc pas des interlocuteurs valables. D'ailleurs, « on ne discute pas avec des hommes qui ont les armes à la main ». Les hommes politiques français, dans leur immense majorité, n'avaient pas encore discerné les vraies dimensions de la rébellion armée en Algérie. Ils croyaient qu'il suffirait de faire des réformes, de dégager une « troisième force », de prendre langue avec les « politiques ». D'où les contacts que fit prendre Guy Mollet au Caire par Georges Gorse, puis la rencontre de Pula (Yougoslavie) entre Mohamed Khider et M'hamed Yazid pour le F.L.N., Pierre Commin et Pierre Herbault pour le gouvernement français. On espérait pouvoir plus facilement s'entendre avec les dirigeants extérieurs de la rébellion.

Peut-être la rencontre, si elle avait eu lieu, eût-elle échoué! C'est probable. L'idée même de nation algérienne était encore trop étrangère aux dirigeants politiques français de l'époque pour qu'ils pussent accepter de reconnaître l'existence d'un peuple algérien. Mais au moins une telle rencontre aurait contribué à faire avancer l'idée qu'un dialogue était possible et que, du côté français, on ne portait pas d'exclusive sur les interlocuteurs. L'unité politique se serait réalisée plus rapidement entre les dirigeants intérieurs et extérieurs de la rébellion algérienne. Il fallut beaucoup d'années, de larmes et de sang avant que l'on comprît, en France, la nécessité d'accepter une telle rencontre. H

Robert BARRAT


Signal.




E.C.P.A.



En Algérie, février est le mois le plus froid, et les sommets s'enneigent. C'est un paysage inhabituel que Guy Mollet contemple quand il rend visite à l'armée, au P.C. du général Beaufre, qui commande alors le Constantinois.

OLLET: 48 H DE "PITONS"



◀ Après le tumulte algérois du 6 février, le président du Conseil se rend dans le Constantinois, où la guerre s'enlise. Il visitera les unités qui « pitonnent ».

Après avoir découvert, à Alger, l'état d'esprit de la population européenne à l'égard de sa personne et de sa politique, il restait au nouveau président du Conseil à prendre contact avec l'armée. Le général Lorillot, commandant la Xe région, estima que le point de vue le plus réaliste lui serait donné dans l'Est constantinois. Je fus averti par télégramme que j'aurais à l'héberger et à l'accompagner pendant deux jours. Je fis préparer un camp mobile près du terrain d'aviation de Bône, attendis de pied ferme mes hôtes de marque et demandai des hélicoptères.

C'était en plein hiver. Il faisait froid et le pays était couvert de neige, ce qui lui donnait un aspect particulièrement austère. Guy Mollet, frileusement enveloppé d'un pardessus trop léger, débarqua, l'air fatigué, suivi du général Lorillot et de quelques autres. Dans un hangar préparé à cet effet, j'exposai devant des cartes ce qu'était la zone opérationnelle de l'Est constantinois, ses forces et leur répartition, ce que nous savions de l'ennemi et de la population, l'idée que nous nous faisions de la situation. Puis nous passâmes à table dans une tente pour un frugal repas. Guy Mollet écoutait avec application, sans poser beaucoup de questions. A une interruption de séance,

Souk-Ahras : Mollet découvre une autre Algérie

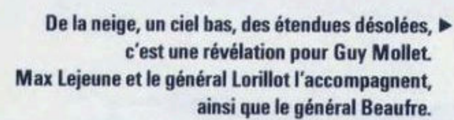


Signat

◄ Guy Mollet fera sa tournée des pitons en hélicoptère, dans la région de Souk-Ahras. C'est à l'époque où on enregistre des désertions dans les unités de tirailleurs algériens, parfois même de toute une compagnie.



L'oasis de ► Sidi-Okba (Aurès), lieu de pèlerinage, au milieu de 90 000 palmiers. Sidi-Okba doit son nom au conquérant arabe dont le corps repose dans la mosquée du village.



De la neige, un ciel bas, des étendues désolées, ► c'est une révélation pour Guy Mollet. Max Lejeune et le général Lorillot l'accompagnent, ainsi que le général Beaufre.



E.C.P.A.



E.C.P.A.

alors que j'étais presque seul près de lui, il me dit qu'on ne lui avait jamais expliqué les choses ainsi et qu'il s'était fait une opinion complètement différente de la situation en Algérie.

Après le déjeuner, nous partîmes en hélicoptère faire le tour des unités. La région de Souk-Ahras, que j'avais choisie, avait une apparence particulièrement sinistre sous le ciel bas. Nous allions de crête en crête, de compagnie en compagnie. A chaque arrêt, le commandant d'unité exposait son problème et la vie qu'il menait. Sur un pic neigeux, l'une de ces compagnies de tirailleurs algériens devait partir en dissidence quelques jours plus tard (bien entendu, nous ne nous en doutions pas). Elle nous rendit les honneurs très correctement. Guy Mollet ouvrait les yeux tout grands, évidemment surpris de la réalité qu'il découvrait.

De retour, le soir, à notre camp, les hôtes de marque couchés dans des camions PC, nous avons encore plusieurs entretiens explicatifs. Le lendemain, nous devrons faire une autre tournée. Mais c'est surtout au cours de cette soirée que le dialogue me paraît le plus fructueux. J'avais parlé jusque-là avec la plus entière franchise, mais je n'avais rapporté que des faits. A présent, j'esquisse un jugement sur la situation et sur ce qu'il convient de faire à mon avis.

Sur la situation, je crois pouvoir porter un diagnostic sévère : faute d'avoir réagi utilement au début de la rébellion, nous avons maintenant perdu la face. La population, sous la pression du terrorisme que nous avons laissé se développer, perd peu à peu confiance en la France. Au point où nous en sommes, il n'y a que deux solutions possibles : tout abandonner aux rebelles ou combattre, avec l'espoir d'un compromis honorable.


Miraton

◄ **Pris sur le vif. Le général Beaufre explique aux personnalités la situation telle qu'elle se présente dans son secteur. Une des compagnies, qui avait rendu les honneurs, désertera peu après.**

Mais si l'on veut combattre, il faut des moyens plus puissants, c'est-à-dire des effectifs. Guy Mollet a pu juger sur le terrain de la légèreté de notre occupation. La France ne peut pas jouer cette partie difficile sans faire un effort majeur. Si elle ne consent pas à cet effort, qu'elle renonce à l'Algérie. Il faut être clair là-dessus.

Quelques paroles aimables pour l'armée

Mais la guerre que nous menons ici n'est pas une guerre militaire. C'est une guerre révolutionnaire à base d'action politique et psychologique. Il faut ramener à nous les populations et pour cela, en priorité, assurer leur sécurité, leur rendre confiance. Nous ne pouvons pas le faire partout. Il faut donc doser notre effort et le faire porter d'abord sur les régions politiquement et économiquement importantes, puis étendre notre action en tache d'huile à mesure des résultats obtenus. Mais il faut aussi porter remède aux maladies chroniques de l'Algérie : chômage, bas salaires, sous-administration. Toute une action sociale d'intention psychologique serait à développer. C'est une réforme de l'Algérie qu'il faudrait entreprendre. Enfin, rien ne sera obtenu si l'on ne rend pas à la justice un rôle efficace dans la répression. Il faut revoir la législation dans ce sens et donner à l'état d'urgence des armes plus puissantes. La loi sur l'état de siège, qui régnait traditionnellement sur nos crises nationales, a été émasculée. Elle est à reprendre.

Guy Mollet m'écoute, généralement approbateur, plus réservé quand j'aborde le problème de l'état de siège et des cours martiales. Quand il me quitte, le lendemain, il me remercie de mon hospitalité, prononce quelques paroles aimables pour l'armée et me dit qu'il a beaucoup appris et que nous jugerons par son action future de l'utilité de sa visite. *Les conséquences : la déclaration du* 16 *février* 1956 *sur l'Algérie.*

Quelques jours plus tard, le 16 février, nous apprenons que Guy Mollet vient de faire une déclaration. En voici de larges extraits :

Comme je m'y étais engagé devant l'Assemblée, l'Algérie a été la première préoccupation du gouvernement. Je m'y suis rendu et y ai passé toute la semaine dernière. Je voudrais aujourd'hui vous présenter les premières conclusions que j'ai tirées de ce séjour.

J'ai longuement étudié les problèmes de l'Algérie. Ils commencent à m'être familiers. Les informations complémentaires que j'ai recueillies sur l'état de l'opinion et sur les données psychologiques locales m'ont été précieuses, quasi irremplaçables [...]. Nous avons levé toute équivoque auprès des musulmans d'Algérie sur les intentions du gouvernement et du pays. Notre venue, nos déclarations ont été l'affirmation d'une inébranlable volonté française à la fois de présence en Algérie et d'évolution.

" La confiance de la nation "

... Les chefs et les troupes méritent la confiance de la nation. Je les ai vus sur place, dans les montagnes du Constantinois. J'ai admiré leur courage et leur cran. Les jeunes du contingent méritent un hommage spécial et aussi les troupes nord-africaines.

L'action des rebelles se développe principalement sur le plan politique et psychologique. L'activité proprement militaire n'est pour eux qu'un élément relativement secondaire, le support d'une propagande infiniment plus ample.

Sur le plan politique, ils exploitent les thèmes élémentaires et à résonance profonde du nationalisme et de l'émancipation des peuples arabes. Ils se fondent sur la solidarité musulmane, qui tire sa force de son aspect religieux, celui d'une fraternité islamique.

Cette action politique est complétée par une action psychologique à base de mesures brutales et voyantes. Embuscades et massacres d'Européens isolés tendent à ruiner la croyance en la force française. Les exécutions quasi rituelles et les sanctions barbares font peser sur la population musulmane une terreur qui la contraint souvent à devenir complice.

L'efficacité indéniable de cette action politique et psychologique explique les perturbations profondes que des bandes peu nombreuses ont apportées à toute la vie de l'Algérie. La réponse française restera insuffisante tant qu'elle se situera sur le seul plan militaire.

Les chefs militaires eux-mêmes me l'ont déclaré : l'armée peut contenir le terrorisme, elle ne peut pas l'éliminer à elle seule et doit bénéficier de l'appui d'une fraction notable de la population.

Le gouvernement prendra donc les mesures nécessaires pour que soient assurés l'ordre et le respect des lois répu- ►



A.F.P.

le gouvernement "renverse la vapeur" et se rallie à la thèse du combat à outrance



A.F.P.

Guy Mollet, plein d'espoir, embarque à Villacoublay. Quelques jours après, il nommera Lacoste ministre résidant.



Mendès-France et Guy Mollet, au lendemain de leur victoire électorale de 1956. La réalisation du programme du Front républicain rencontre déjà de grosses difficultés dues à une opposition irréductible et violente en Algérie.

blicaines, mais, en même temps, il donnera aux musulmans des raisons d'espérer et utilisera à son tour les armes de la politique et de la propagande.

Une œuvre de longue haleine

Il annonce alors que les mesures militaires nécessaires seront prises. J'en parlerai plus loin. Sur le plan social, *le gouvernement est décidé à faire un effort considérable pour développer l'économie algérienne et relever le niveau de vie de la population. Il mènera la lutte sur le front de la misère. Il ne s'en tiendra pas là : le faire serait se résigner à un paternalisme aussi soucieux de dignité humaine que de pain* [...]. *Notre objectif est de faire accéder la masse des musulmans à l'économie développée, pour qu'ils puissent devenir des travailleurs et des clients.*

Les réalisations qu'il envisage portent sur la réforme agraire, l'installation d'entreprises nouvelles en Algérie, le développement de l'enseignement, l'accès des musulmans aux degrés supérieurs de la hiérarchie et aux responsabilités de techniciens et de cadres, le relèvement du salaire minimum garanti (alors de 340 F par jour), le droit aux allocations familiales. Sur le plan politique, il envisage l'instauration d'un collège électoral unique, *suivant des modalités qui assureront une représentation équitable aux deux collectivités* (formule encore ambiguë et sans doute difficile à réaliser avec un scrutin majoritaire...) *et permettront des élections libres d'où pourraient sortir les solutions politiques qui s'imposent.* Il conclut enfin : *Nous avons devant nous une œuvre de longue haleine qui exigera de la France de grands sacrifices matériels et des efforts plus grands encore d'imagination et de compréhension fraternelle. Je lance ici un appel solennel* [...] *pour que tous soient solidaires de cet immense effort, digne de l'intelligence et de la volonté françaises.*

Incontestablement, nos explications et nos représentations avaient fait de l'effet. Porté au gouvernement par des élections où il avait prôné « la paix en Algérie », Guy Mollet avait eu le courage et l'énergie, au contact des réalités, de « renverser la vapeur » et de se rallier à la thèse de la résistance à outrance. Mais il était trop tard, comme la suite allait le montrer.

Les mesures militaires : rappel de disponibles et service de 27 mois.

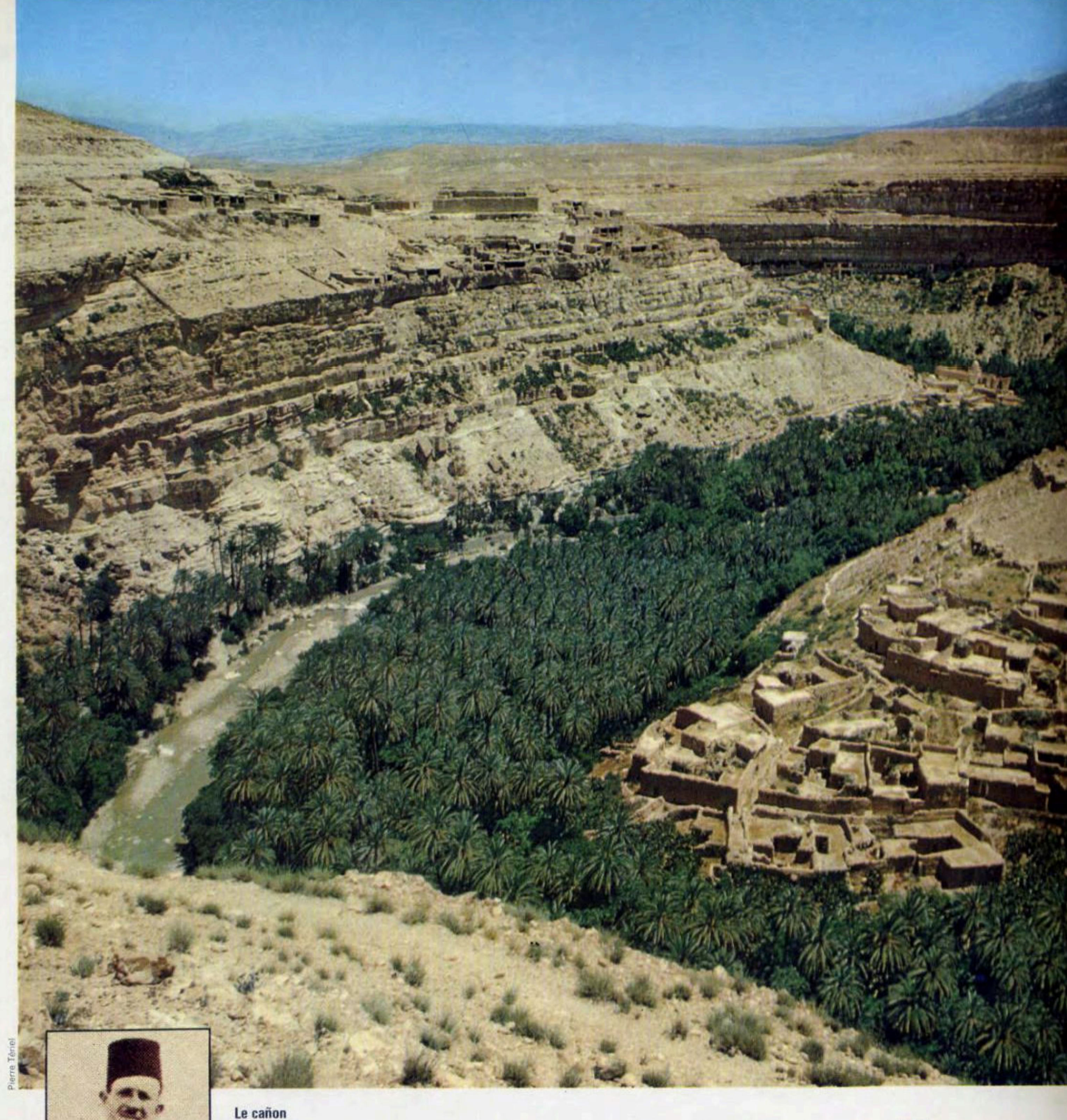
Sur le plan militaire, le gouvernement prit des mesures radicales : on allait rappeler une classe de « disponibles » et l'envoyer en Algérie — dans une improvisation acrobatique dont l'état-major de l'armée a toujours eu le secret — et l'on allait augmenter la durée du service jusqu'à 27 mois, afin de pouvoir mettre à la disposition de l'Algérie les 500 000 hommes qui paraissaient nécessaires à la politique énergique qui venait d'être arrêtée.

La guerre prenait un tournant capital

L'ensemble de ces mesures, très logiques, devait nous permettre de mettre en train les programmes que nous avions envisagés. Nous étions donc pleins d'espoir. Mais une déception nous attendait : Max Lejeune, qui avait donné sa parole, pendant la campagne électorale, que le contingent 1954/1, qui avait maintenant près de deux ans de service, serait libéré immédiatement, ordonna cette libération *avant* que les renforts fussent réunis et envoyés. Dans ces conditions, malgré les énergiques déclarations de Guy Mollet, la conséquence immédiate de cette décision, essentiellement politique, fut que je perdis plus de 2 000 hommes libérés et que je ne retrouvai qu'en avril-mai le niveau d'effectifs que j'avais eu en février, au moment de la visite de Guy Mollet...

Mais les projets gouvernementaux, incontestablement inspirés de la meilleure compréhension de la situation que nous ayons eue depuis un an et demi, permettaient d'envisager l'avenir avec plus de confiance. La guerre venait de prendre un tournant capital. La difficulté serait d'harmoniser cet immense effort sur le plan politique, économique et militaire. L'expérience valait d'être tentée ; je le pensais à ce moment-là. **H**

Général BEAUFRE



Pierre Tétrel

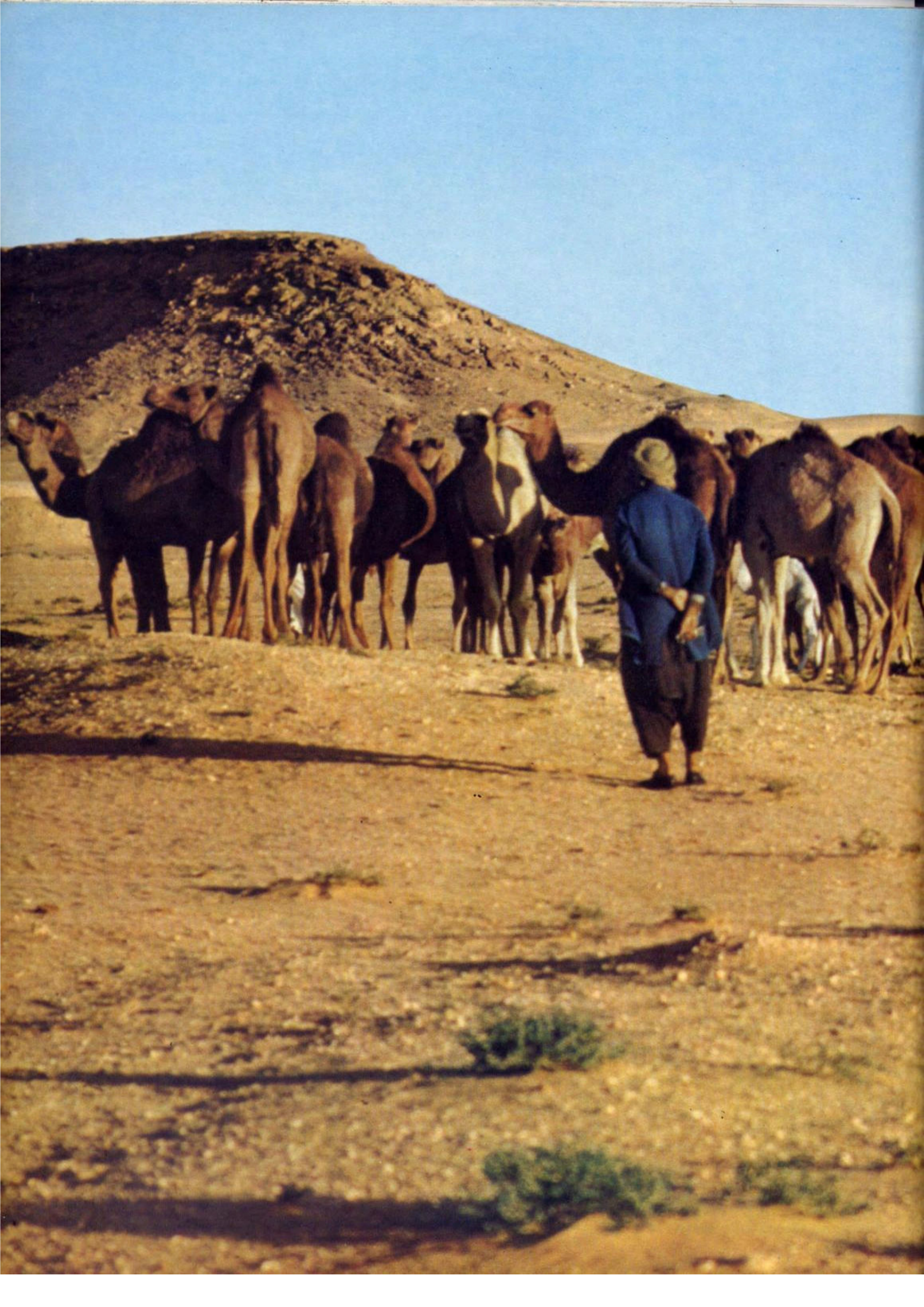
Collection Yves Courrière

Le cañon de Rouffi, dans l'Aurès, fief de Mostefa Ben Boulaïd, dit « le Renard », qui sera arrêté en 1955, qui s'évadera et qui mourra en manipulant un poste de radio piégé qui lui a été parachuté, au maquis, par le 11e « choc », alors engagé en opération dans l'Aurès.

BEN BOULAÏD : OPÉRATION-CHOC

Le 15 mars 1956, un DC-3 se livra à un parachutage de ravitaillement au-dessus d'un piton, à Nara, à quelques kilomètres au sud-est de Menaa. Au sol, les quarante hommes du G.L.I. 1, l'une des unités de pointe du célèbre 11e « choc » — le régiment « Action » du S.D.E.C.E. —, observaient la manœuvre. Six jours auparavant, le capitaine Krotoff, figure légendaire du 11e « choc » avait trouvé la

(Suite page 626)





Près de **TINDOUF**, en Mauritanie, alors française. C'est le pays des Reguibat, tribus sans frontières à la recherche de pâturages.

Guy Mandery - C.E.D.R.I.



Reveillère

◀ L'Aurès, où, à Tamchet, le 11e « choc » va feindre de s'installer, guetté par les *choufs,* les observateurs chaouïas, à proximité de Ben Boulaïd. Le poste piégé, apparemment destiné au « choc », mais sciemment parachuté au-dessus des rebelles, sera récupéré par un *djoundi* et arrivera jusqu'à Ben Boulaïd.



Le 11e « choc » en ▶ Kabylie, en 1956, à l'époque où Krim Belkacem est le chef incontesté des maquis. A l'époque, aussi, où l'on implantera les premières S.A.S. au cœur de la Grande Kabylie, là où certains villages n'ont jamais encore vu de Français, sauf le gendarme, le percepteur et le garde forestier.

soigneuse mise en scène imaginée par les services spéciaux français

(Suite de la page 623)

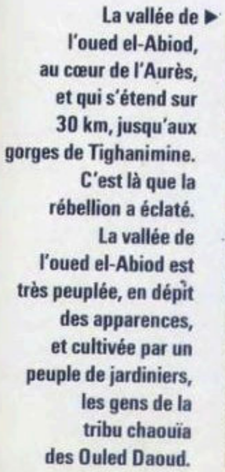
mort au cours d'un accrochage à la tête du G.L.I. 1. Et l'opération de parachutage à laquelle se livrait le DC-3 devait venger les paras de la disparition de leur chef bien-aimé. L'avion largua d'abord deux chargements de riz. Suspendus aux corolles gracieuses des parachutes, les énormes ballots de ravitaillement atterrirent presque aux pieds des hommes du 11e « choc ». Mais, au troisième passage, ce fut l'incident. Le parachute soutenant le troisième colis s'accrocha à la roulette de queue de l'appareil. Le parachutage était loupé. S'il parvenait à se détacher, le chargement atterrirait à des kilomètres de la *dropping zone* (1) prévue, en pleine zone rebelle. L'appareil radio perfectionné qui pendait au bout des suspentes du parachute allait grossir le butin des maquisards chaouïas du chef rebelle Ben Boulaïd. Cette éventualité ne sembla émouvoir ni les officiers ni les hommes du G.L.I. 1, qui observaient la manœuvre avec curiosité mais sans fébrilité.

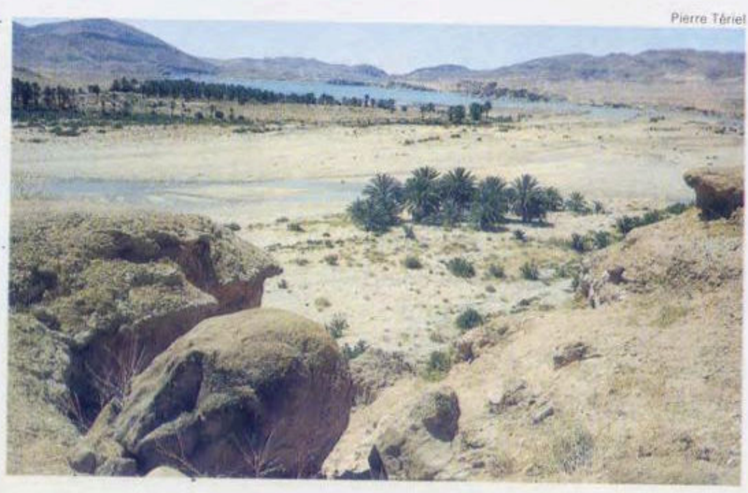
(1) Zone de largage ou d'atterrissage pour hélicoptères.

Et pour cause. Toute cette opération était le fruit d'une soigneuse mise en scène imaginée par les services spéciaux français. Pour frapper à la tête l'état-major insaisissable de la zone rebelle de l'Aurès, le service « Action » du S.D.E.C.E. avait mis au point une opération très particulière que le capitaine commandant le G.L.I. 1 avait expliquée à ses hommes au bivouac de Menaa :

« Pour une fois, dit-il on ne va pas à la bagarre. On « gamberge ». Peut-être sera-ce mieux. On va quitter Menaa comme si on partait pour une « opé » de quelques jours. On sera observés par les « sonnettes » (2). Mais c'est ce qu'il nous faut. Ils ont trop la trouille pour nous attaquer. On va grimper sur un piton au sud de Tamchet et s'y installer. Puis un avion nous parachutera trois colis. Les deux premiers — des sacs de riz — seront récupérés, mais le troisième, un poste de radio, tombera hors de notre

(2) Guetteurs de l'A.L.N.





Pierre Tériel

La vallée de ▶ l'oued el-Abiod, au cœur de l'Aurès, et qui s'étend sur 30 km, jusqu'aux gorges de Tighanimine. C'est là que la rébellion a éclaté. La vallée de l'oued el-Abiod est très peuplée, en dépit des apparences, et cultivée par un peuple de jardiniers, les gens de la tribu chaouïa des Ouled Daoud.


Oudinot

portée. Il sera récupéré par les « fells » ! Et comme c'est un poste ultra-moderne, ils vont le porter d'autorité au chef le plus important de la région. Peut-être Chihani, peut-être Adjel Adjoul, peut-être Ben Boulaïd ! Une patrouille de chez nous partira pour faire semblant de récupérer le zinzin. Elle partira... pas trop vite. En route, vous direz aux fellahs que c'est un poste très important pour nous. Qu'il y aura une bonne récompense pour celui qui nous permettra de le récupérer. Raison de plus pour que les « fells » l'apportent à un chef important et que celui-ci ait envie de « l'essayer »... Et alors... ! »

Un poste piégé

Car ce poste émetteur-récepteur avait été fabriqué au centre de Cercottes, où des spécialistes non seulement entraînaient les réservistes du régiment « Action » du S.D.E.C.E., mais encore fabriquaient mille et un gadgets dont les agents du service ou les paras du 11ᵉ profitaient. Ce poste était piégé et devait exploser dès qu'on le mettrait en route sur batterie ou sur courant. Sur piles, il fonctionnait tout à fait normalement. Et seul un chef important pouvait avoir à sa disposition une cache où il y eût du courant électrique ! Enfin, le plus méfiant des rebelles ne pourrait se douter du piège. Même en ouvrant l'émetteur ! L'explosif ne se trouvait pas dans le poste. C'était le poste lui-même, sa carcasse, qui était « en explosif » !...

Dans le ciel, le DC-3 tournait inlassablement. Enfin, le parachute se détacha. Vu du sol, cela paraissait le fruit du hasard. En réalité, dans la carlingue, un agent du centre de Cercottes venait de couper le filin qui retenait le parachute à la roulette de queue. L'opération était parfaite. Le pilote avertit par radio les hommes du G.L.I. 1 que le plan avait réussi. « Je les vois, cria-t-il. Les « fells » sortent de la forêt. Ils courent vers le pépin. Ils l'embarquent. Le poste est pris ! »

Comme prévu, la patrouille de « récupération » arriva trop tard. A son retour, le capitaine commandant le G.L.I. 1 ordonna : « Demain matin, on décroche. La balade est terminée. On rentre à Menaa. Je crois qu'on a bien joué la comédie. Il ne nous reste plus qu'à attendre. »

C'est le 4 novembre 1955 que Ben Boulaïd, l'un des six « fils de la Toussaint », avait réussi à s'évader de la prison de Constantine après neuf mois d'incarcération. Beaucoup de bruits avaient circulé à l'époque. Comment un condamné à mort avait-il pu s'échapper ainsi ? Comment un si redoutable adversaire vivait-il dans un dortoir de 70 lits ? Il y avait des complicités ! Chez les Européens ultras, on murmurait que ce Vincent Monteil, ancien chef du cabinet militaire de Soustelle, qui avait rencontré Ben Boulaïd après son arrestation, y était pour quelque chose. Mais, depuis bien longtemps, Monteil n'était plus en Algérie.

Chihani plastronne

La rupture avec Soustelle s'était faite avec éclat. Du côté F.L.N., on laissa entendre que Ben Boulaïd avait dû faire alliance avec la police et que son évasion n'était qu'une habile mise en scène destinée à introduire un « mouton » dans les maquis de l'Aurès ! C'est que le retour de Ben Boulaïd à la tête des maquisards chaouïas ne faisait nullement l'affaire de ses successeurs. A son arrestation, à la frontière tuniso-libyenne, c'est Chihani Bachir qui l'avait remplacé... avec joie ! Mais sous sa direction — ou plutôt son absence de direction —, le F.L.N. de l'Aurès s'était replongé avec délectation dans ses querelles de tribus, ses oppositions de clans. Les deux adjoints de Chihani — Adjel Adjoul et Laghrour Abbès — n'avaient rien fait pour arranger les choses. C'était pour eux l'occasion unique de jouer les petits chefs de bande sans rendre de comptes à personne. En outre, Chihani,

Mostefa Ben Boulaïd

Un rapport officiel des services français parlait ainsi de Mostefa Ben Boulaïd : « Un homme du peuple, un homme d'action très évolué. Conscient de la situation des musulmans, de leur désir d'évolution. »

En dépit de la sécheresse administrative de cette note, il y a du vrai dans ce portrait. Ancien adjudant de l'armée française, croix de guerre, médaille militaire pendant la campagne d'Italie, il espérait qu'au sortir de la guerre on instaurerait de nouveaux rapports entre les deux communautés.

Celui qu'on surnommera plus tard « le Renard de l'Aurès » entra « en nationalisme » comme on entre en religion, sans que sa foi jamais se démentît. Il adhère au P.P.A. et à l'O.S., est arrêté une première fois et condamné à un an de prison. Libéré, il milite activement au M.T.L.D., dont il devient rapidement membre du comité central (du temps où tout allait bien entre Messali et Lahouel), mais, comme les autres futurs leaders du F.L.N., il rompt brutalement pour préparer l'insurrection du 1er novembre 1954. Son activité réussit pleinement dans l'Aurès. Des « Six », il est celui qui a accumulé le plus d'armes.

Il devient très populaire auprès de la population et des djounoud (soldats). Pourtant, ce n'est pas un... libéral ! Ses caractéristiques sont l'autoritarisme et la méfiance. C'est un militant convaincu, totalement sincère. Musulman pratiquant, il respecte (et fait respecter) les principes de l'islam. Il ne plaisante pas avec la discipline. Pour lui, peu de fautes méritent une autre peine que la mort. Il fait exécuter son lieutenant et ami personnel Chihani Bachir, accusé de pratiques homosexuelles avec son secrétaire.

En janvier 1955, il entreprend à pied un long voyage qui doit le mener à Tripoli pour acheter des armes. Il n'est accompagné que d'un seul guide, Amar Mistiri. A la frontière tuniso-libyenne, il est arrêté par les Français tandis que le guide parvient à prendre la fuite.

Informés une semaine plus tard, ses camarades capturent six parachutistes français du contingent qu'ils proposent en vain d'échanger contre Ben Boulaïd. A Alger, on sait que la prise est d'importance. Le gouverneur général, Jacques Soustelle, décide d'envoyer un de ses proches collaborateurs, Vincent Monteil, à Tunis, afin de s'entretenir (dans sa cellule) avec ce chef historique du F.L.N. Soustelle veut savoir ce qui guide, ce qui soutient le F.L.N., et quel a été le détonateur de la révolution.

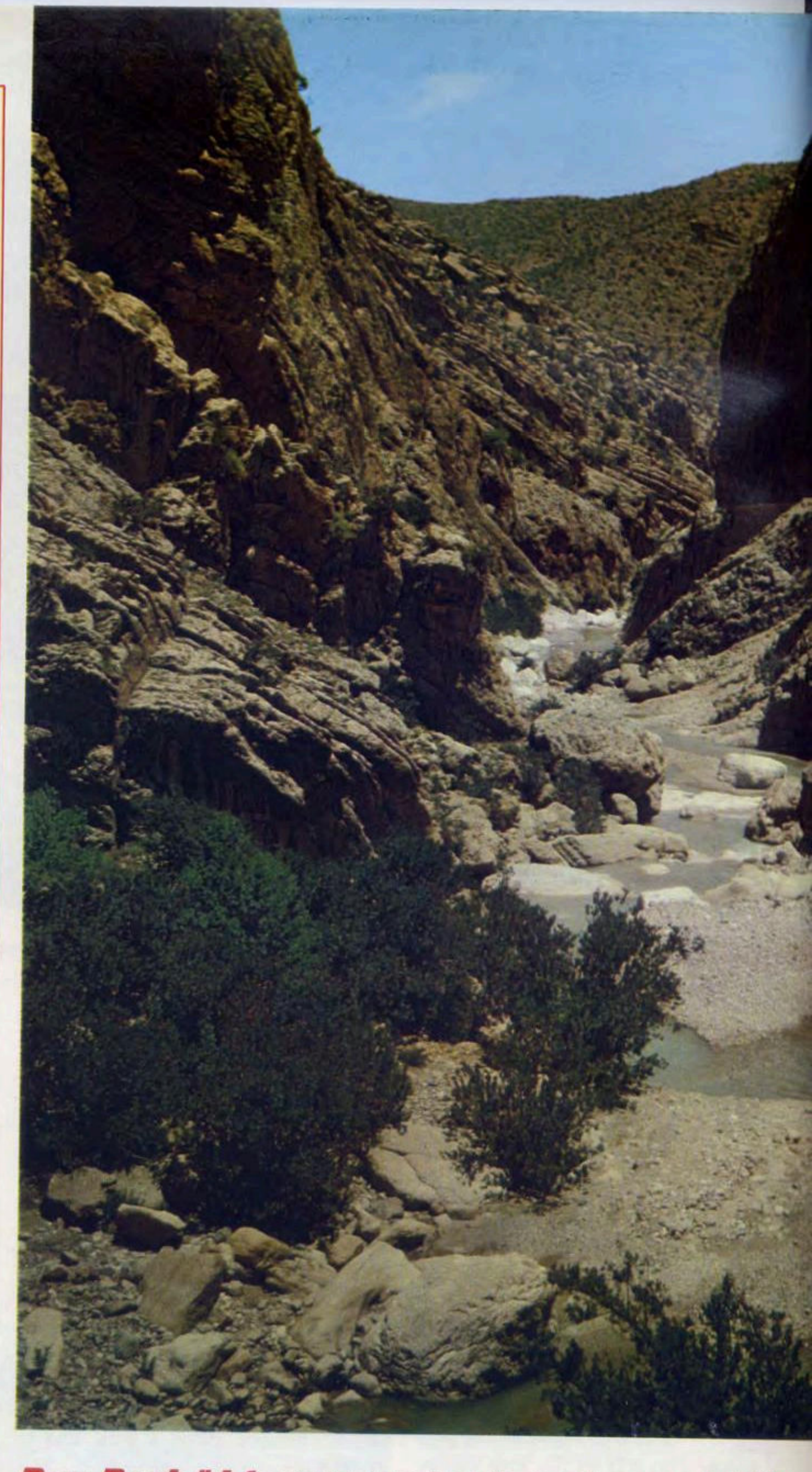
Peu avant l'étrange entrevue entre un représentant officiel de la France et un terroriste, considéré comme un criminel de droit commun, Vincent Monteil a pu prendre connaissance d'une liasse de documents saisis sur Ben Boulaïd. Il découvre que le F.L.N. est beaucoup plus important qu'il ne croyait.

Avant d'entrer dans la cellule, Monteil demande à un inspecteur de la D.S.T. : « Il n'a pas été interrogé trop brutalement ? » Rassuré par une réponse négative, il se fait introduire dans la cellule de Ben Boulaïd. Les deux hommes sont seuls. Ils se toisent. Monteil découvre Ben Boulaïd – taille moyenne, visage creux et buriné, corps sec, allure frêle –, qui se décide à parler, après un long silence. Il a trente-huit ans. Il a été mobilisé en 1939, réformé en 1942, puis remobilisé après la libération de l'Afrique du Nord, de 1943 à 1944. Il souligne que son engagement est dû à l'inégalité musulmans-Européens. D'abord, il a cru à l'action légale. Aux élections de 1948, il est élu sur la liste M.T.L.D., obtenant 10 000 voix. Mais l'administration annule son élection et le remplace par le candidat « beni oui-oui », Cadi Abdelkader. Un pourvoi en Conseil d'État ne changera rien. Ben Boulaïd est débouté. « Ce sont ces injustices qui nous frappaient, moi et mes frères, dit Ben Boulaïd, qui m'ont poussé vers le nationalisme. » La conversation se poursuit entre les deux hommes. Ben Boulaïd ne donne aucun renseignement pratique, mais il est intarissable quand il explique les raisons sociales et politiques qui ont amené les membres du C.R.U.A. à l'action armée.

Après le départ de Vincent Monteil, Ben Boulaïd est transféré à la prison de Constantine. Rapidement jugé et condamné à mort, il écrit quelques lettres poignantes à sa famille et à ses amis. Il va mourir, il accepte la mort. Mais ses soldats en décident autrement ; ils organisent et réussissent son évasion du quartier des condamnés à mort de la prison de Constantine. La ville est passée au peigne fin pour retrouver le fugitif. Un seul lieu est oublié par la police et l'armée : celui où se cachait Ben Boulaïd, le cimetière, sous une pierre tombale.

C'était le 4 novembre 1955.

Dès le 22, il reprend ses fonctions de commandement. Pour quatre mois seulement. Le 27 mars 1956, manipulant un poste radio piégé, habilement parachuté par le 2e bureau français, il meurt, son corps affreusement déchiqueté.



Ben Boulaïd tourne un bouton et se volatilise

peu courageux de nature et très sensible au charme basané des plus jeunes maquisards, avait accumulé faute sur faute.

Le 23 septembre 1955, pour « impressionner » la population de l'Aurès et prouver « son autorité » sur les bandes éparses, il avait réuni à Djeurf plus de 300 combattants, des caravanes de chameaux et les *moussbilin* des douars d'alentour. Chihani, pendant de longues heures, avait plastronné devant ses hommes, dont certains le prenaient pour un descendant direct de l'envoyé d'Allah sur terre !



Pierre Tériel

◄ **La Grande Kabylie, dans la région des Beni-Douala, où le 11ᵉ « choc » a « pitonné ». C'est, à 18 km au nord de Tizi-Ouzou, un admirable paysage de crêtes et de maquis, avec des villages plaqués sur les sommets. Près de vingt-six, qui seront administrés, dès 1956, par la S.A.S. des Beni-Douala. Avant d'administrer, il a fallu pacifier la région et rallier ses habitants.**



Oudinot

Les gorges encaissées de l'oued el-Abiod, dans l'Aurès. Après la mort de Ben Boulaïd, l'Aurès va retomber en pleine anarchie. Querelles de groupes, de clans, de çoffs, rivalités de commandement, dans un pays où chaque village est, en soi, une planète à part. Seul, Ben Boulaïd avait réussi à donner une certaine unité à la wilaya de l'Aurès. Après sa mort commencera le déclin des maquis. ►

s l'explosion du poste

Mais lorsque était arrivée la nouvelle de l'encerclement du lieu de réunion par l'armée française, Chihani avait refusé de tenter une percée, comme l'en pressaient Laghrour Abbès et Adjel Adjoul. Ces deux derniers étaient partis avec leurs hommes et, après de multiples accrochages, avaient réussi à passer sains et saufs les lignes françaises. Par miracle, Chihani lui aussi s'en était tiré. Mais de nombreux *moudjahidin* restaient sur le terrain. Chihani ne devait pas se relever de cette perte de prestige. Adjel Adjoul et Laghrour Abbès en profitèrent pour l'éliminer et prendre sa place. Est-ce avant ou après la mort de Chihani que Ben Boulaïd retrouva la liberté et son Aurès ? Les avis sur ce point diffèrent. Pour les uns — qui s'appuient sur les déclarations que fera Adjel Adjoul lorsqu'il sera fait prisonnier par l'armée française — c'est huit jours avant l'évasion de Ben Boulaïd que Chihani fut exécuté. Pour d'autres — dont je suis, et qui s'appuient sur les récits des chefs militaires du F.L.N., Ben Tobbal et Krim Belkacem — c'est après la disparition de Ben Boulaïd que Chihani fut éliminé par ses « compagnons ».

Le 27 mars 1956

Quoi qu'il en soit, c'est un Aurès en pleine anarchie que retrouve Ben Boulaïd après son évasion. L'anarchie berbère, celle qui fait d'un étranger un ennemi. Et qui n'est pas de la tribu est étranger. Mostefa Ben Boulaïd, qui avait pu, grâce à son grand prestige, réduire cet ostracisme ancestral lors de la préparation du 1ᵉʳ novembre 1954, dut tout reprendre de zéro. Avec toutefois cette différence non négligeable que les bandes F.L.N. éparses avaient su — par la persuasion ou par la terreur, selon le caractère des chefs — s'allier la majeure partie de la population.

En trois mois, Ben Boulaïd réussit non seulement à redonner une unité à la zone de l'Aurès, mais à établir des liaisons avec Zighout Youssef et son adjoint Ben Tobbal, chefs de la zone de Constantine. Sous sa direction, les diverses bandes acceptèrent d'oublier leurs griefs et leurs traditions tribales pour concentrer leurs efforts sur la lutte contre l'armée française. Les mois de février et mars virent se multiplier les accrochages entre les *djounoud* de Ben Boulaïd et les meilleures unités de la légion et de parachutistes que le commandant de la Xᵉ région militaire avait envoyées pour réduire les « bandes rebelles ». Loin de les réduire, légionnaires et parachutistes, s'ils avaient porté de sérieux coups aux unités F.L.N., avaient essuyé un certain nombre d'échecs et de pertes. C'est au cours d'un de ces engagements que six légionnaires allemands — séduits par la propagande F.L.N. qui leur promettait, s'ils livraient leurs armes, de les rapatrier en Allemagne sains et saufs — avaient déserté. C'est également au cours d'un accrochage particulièrement violent, le 9 mars, que le capitaine Krotoff, chef du G.L.I. 1, avait trouvé la mort.

Devant cette série de revers et surtout devant l'incapacité de l'armée de remonter jusqu'à ces chefs insaisissables qui chaque jour contaminaient un peu plus l'Aurès, les services spéciaux montèrent l'opération « poste piégé » à laquelle nous avons assisté.

Ce n'est que plusieurs mois après que les services spéciaux et les hommes du 11ᵉ « choc » apprirent le succès total de l'opération.

Comme prévu, les maquisards sortis de la forêt au sud de Tamchet récupérèrent le poste et le firent parvenir à l'autorité suprême de la région, Ben Boulaïd. Le 27 mars 1956, celui-ci brancha le poste sur une batterie et tenta d'établir le contact. On ne retrouva rien du corps de Ben Boulaïd. Son adjoint, Chelihi Lakhdar, et deux *djounoud* périrent avec lui.

Krotoff était vengé. Le 11ᵉ « choc » et les spécialistes de Cercottes avaient remporté leur plus belle victoire. Car après la mort de Ben Boulaïd, l'Aurès, berceau de la révolution, allait retomber dans l'anarchie. Il faudra attendre 1958, et encore, pour que l'Aurès retrouve un vrai chef et un semblant d'unité! **H**

Yves COURRIÈRE

J. Marot

◀ Robert Lacoste, dès son arrivée, va réclamer à Paris des moyens d'assurer la sécurité, de gagner la guerre et d'installer la paix en Algérie. Les pouvoirs spéciaux lui sont accordés et, dans ce cadre de nouveaux renforts arrivent, notamment deux divisions mécaniques détachées d'Allemagne.

Pour les jeunes qui ▶ arrivent, par pleins bateaux, « faire la guerre » en Algérie, l'Algérie, c'est d'abord la superbe et paisible image d'Alger, ses arènes éclatantes et ses quais inondés de soleil. Musique, comité d'accueil, fleurs, c'est la classique bienvenue. Avant les djebels.

LA BATA POUVOIRS

JUGULER la rébellion, c'est l'objectif cardinal de Robert Lacoste, dès son arrivée en Algérie. Les réformes dont le pays a besoin ne peuvent être appliquées qu'à une seule condition : le retour à la paix. Encore va-t-il falloir, pour le nouveau ministre résidant, s'adosser à un gouvernement qui soutiendra son action. A Alger, sa désignation a été bien accueillie et la question de personne ramenée à son importance véritable, chacun ayant compris, après le passage de Guy Mollet, que la politique algérienne serait désormais dessinée et conduite par le président du Conseil en personne.

Algérie : situation alarmante

On a pris note, avec un certain soulagement, dans la Ville blanche, que Guy Mollet n'avait pas hésité à décapiter son ministère, puisque onze secrétaires et sous-secrétaires d'Etat étaient sous les ordres de Lacoste au moment où ce dernier a dû quitter le portefeuille des Affaires économiques pour un fauteuil de ministre résidant en Algérie. Les milieux activistes d'Alger ont enregistré ce choix avec un sentiment de victoire. Du côté musulman, peu de personnalités vont commenter publiquement la nomination de Lacoste. Ou alors, en petit comité. Ils estiment que le nom d'un homme a peu d'importance car ce qui reste capital, c'est la politique algérienne. Les sympathisants du F.L.N. ajoutent que celle-ci, pour être satisfaisante, doit comporter la reconnaissance de la nation algérienne.

Dans le même temps, la situation politique et militaire empire. Quand il rentre à Paris, le 11 février, Guy Mollet trouve un climat alourdi. Le 16, il déclare que le premier devoir de la France, c'est « d'assurer la sécurité et de protéger la vie des Européens et des musulmans d'Algérie ». Au-delà de la sécurité, qui, même rétablie, ne résoudra pas le problème algérien, l'enchaînement des réformes économiques, sociales, politiques constitue la véritable solution. Or les rapports expédiés de tous les points du territoire où la rébellion sévit imposent, dès la fin du mois de février 1956, une politique de force et, en priorité, un nouvel effort sur le plan militaire. Sous quelle forme ces mesures seront-elles prises ? Guy Mollet se voit contraint d'adopter une ligne d'action plus intransigeante que celle qui déboucha sur l'état d'urgence, et que lui-même et son parti n'auraient pas tolérée quelques mois auparavant. C'est une révision dramatique de sa politique, mais la situation ne lui laisse pas d'autre choix. En présence de Robert Lacoste, revenu à Paris, le Conseil des ministres adopte le dépôt prochain d'un projet de loi accordant



A Alger, au bastion central, le centre de détente militaire organisé par la comtesse du Luard *(au fond, à gauche)*. La comtesse du Luard est une figure légendaire de l'armée. Ambulancière chez les carlistes pendant la guerre d'Espagne, on la retrouve en Italie, dans le corps expéditionnaire français, à la tête d'une antenne chirurgicale. Enfin, à Alger, Mme du Luard est maréchal des logis (d'honneur) du 1er régiment étranger de cavalerie.

Collect. part.

ILLE DES SPÉCIAUX

E.C.P.A.



les « pouvoirs spéciaux » au ministre résidant.

Le président du Conseil veut y préparer la nation. Le 28 février, il lance un appel radiodiffusé, où est (déjà) consignée la « paix des braves », reconnaissant, au nom de la France, la personnalité algérienne et s'engageant, pour le gouvernement :

« Il faut que les armes se taisent, et des élections libres et loyales seront alors organisées dans les trois mois qui suivront la cessation des combats et des actes de violence. »

Malaise de l'armée

Pendant toute la première quinzaine de mars 1956, la vie parlementaire française va se polariser sur le dépôt et la discussion de la loi sur les pouvoirs spéciaux accordés au ministre résidant. On peut même appeler cette période celle de la « bataille des pouvoirs spéciaux », avec tous les remous qui l'ont précédée, qui vont l'animer et qui suivront le vote.

Dans le haut état-major, deux très importantes démissions : celles du général Marie-André Zeller, chef d'état-major et inspecteur général de l'armée de terre, et du général Augustin Guillaume, chef d'état-major général. Présentées au cours d'une réunion du Comité de la défense nationale, rendues officielles et acceptées, elles nécessitent, de la part du gouvernement, une modification profonde du haut état-major. Le général Paul Ely va remplacer Guillaume à la tête de l'état-major général, coiffant de surcroît l'inspection générale des forces armées. Le général Blanc remplace le général Zeller à l'inspection générale de l'armée de terre, cependant que les autres responsabilités du général Zeller à l'inspection de l'armée de terre sont confiées au général Piatte. Pour la première fois, le drame algérien suscite celui du haut commandement et l'on peut commencer à parler de malaise dans l'armée. Les tragiques lendemains de l'Indochine et, en Afrique du Nord, la marche vers l'indépendance de la Tunisie et du Maroc posent à certains militaires, dès cette époque, l'angoissante question : abandonnera-t-on l'Algérie à ce destin-là ?

A Metz, le 4 mars, le maréchal Juin déclare : « L'Afrique du Nord est le dernier banc d'essai de la vitalité française. »

C'est dans ce climat pesant que le projet de loi sur les pouvoirs spéciaux est déposé, le 1er mars, sur le bureau de l'Assemblée nationale. Le débat commence le 8 mars, dans l'après-midi. Il se prolongera jusque dans la nuit du 9 au 10 mars. Plus de vingt orateurs se sont inscrits. C'est un débat public, le premier grand débat politique depuis

12 mars 1956 : les pouvoirs spéciaux sont votés par 452 voix contre une

celui de la déclaration d'investiture de Guy Mollet. Les interventions les plus attendues sont celles de Robert Lacoste et de son prédécesseur, Jacques Soustelle. Depuis son retour d'Algérie, ce dernier mène pour le maintien de la France en Algérie une croisade qui ne cessera plus.

Des promesses à l'action

Que diront-ils l'un et l'autre ? Le discours de Lacoste est long, complet, il « colle » aux réalités algériennes, présente comme un fait indiscutable les droits, en Algérie, d' « une œuvre civilisatrice, pleine de générosité », même si cette terre fut conquise « par l'indiscutable puissance des armes ». Des réformes ? Oui, mais... « le rétablissement de l'ordre ne saurait être subordonné à quelque condition que ce soit ». Il le dit sans détour, la rébellion a gagné du terrain, elle atteint « le tiers de l'Algérie du Nord », et, amorçant sa conclusion, le ministre résidant affirme :

« Ce qui est dépassé, c'est le temps des promesses. Ce qui est arrivé, c'est le temps de l'action, ferme et rapide. Nous voulons donner l'exemple d'un pays qui construit dans la tempête, malgré les menaces et les périls. »

Que la France puisse un jour être éliminée de la terre d'Algérie est une perspective encore inconcevable. L'orateur clamera :

« La France connaîtra ses amis et ses ennemis pour orienter son destin. »

Très largement applaudi, sauf sur les bancs des extrêmes, poujadistes et communistes, Robert Lacoste cède la tribune à Jacques Soustelle, qui dénoncera « le complot antifrançais dont l'Egypte est le centre », et lancera à Guy Mollet la fameuse mise en garde :

« Dites au pays que le moment est venu de choisir entre l'effort, certes, mais le salut, et une décadence irrémédiable. »

Quand le président du Conseil prendra la parole, ce sera pour insister, à son tour, comme Lacoste, sur les réalités algériennes et l'originalité d'un drame dont il donne les raisons :

« Parce qu'elle compte huit millions de musulmans non assimilés, l'Algérie n'est pas une province française comme l'Artois ou la Normandie. Mais de même, parce qu'elle compte ce million de Français d'origine métropolitaine auxquels elle doit tout, elle ne peut pas être un Etat national musulman. Nous rejetons absolument l'idée d'un Etat algérien, qui ne correspond à aucune réalité. Nous maintiendrons des liens indissolubles, mais ils seront librement négociés et acceptés. »

Dans l'hémicycle, rappelons-le, il n'y a aucun député représentant l'Algérie. En raison des « événements », on a cru bon d'y supprimer les législatives du 2 janvier 1956. Vainement, Pascal Arrighi, député radical, tente de faire adopter sa proposition de reconduction des députés algériens de la précédente législature. Elle sera repoussée.

Le 9 mars, à 2 heures du matin, la séance est levée, après que Guy Mollet eut posé la question de confiance sur l'ensemble du projet de loi sur les pouvoirs spéciaux. Cette confiance, l'Assemblée va la lui accorder massivement, dans l'après-midi du 12 mars, par 452 voix contre une. Ce projet de loi, que contient-il ? Dans une conférence de presse qu'il donnera à Alger, dès son retour, Robert Lacoste en précisera toute la portée.



Collect. part. — J. Marot

◀ Disponibles, rappelés et appelés vont, pendant des mois, des années, connaître le cycle infernal des patrouilles, des opérations...

... Souvent, comme les commandos marine, ils se retrouveront dans les djebels ou dans les sables, cherchant un adversaire qui refuse le contact, qui se dérobe... ▶



Dès l'arrivée des renforts, les moyens de transport vont permettre au commandement de multiplier ses activités. Les unités, transportées rapidement sur les lieux où l'adversaire a été signalé, pourront le surprendre. ▶

Conférence de presse à Alger

Lacoste rentre à Alger, le 18 mars à midi. Dans l'après-midi même, la presse est convoquée à la Délégation générale. Le ministre résidant donne à ce face-à-face un caractère solennel. Il est entouré de Max Lejeune, secrétaire d'Etat aux



R. Bail



R. Bail

L'opération terminée, ▶ ce sera la mission des groupes de transport des unités ou des réserves générales de se rendre rapidement sur les lieux du combat pour ramener dans leur cantonnement les troupes engagées. Quelques heures après, ce sera le départ pour de nouvelles missions.

Forces armées, et de ses cabinets civil et militaire. De sa manière directe et claire, Lacoste déclare en préambule :

« Tout le monde, en métropole, est convaincu que le sort de la France se joue en Algérie. A l'étranger, les gens se sont figuré que la France était prête à de nouveaux revers. C'est l'état d'esprit des rebelles et de ceux qui les guident. Ils auront des surprises. L'opinion française est mobilisée dans l'affaire algérienne.

» Il a été décidé de conférer la priorité absolue à la satisfaction des besoins algériens, d'accroître de façon continue le volume des effectifs stationnés en Algérie et de mettre à la disposition de ces effectifs des moyens considérables mécaniques et aériens. »

Lacoste donne alors le chiffre des avions commandés :

« Trois cents appareils légers d'intervention, dont cinquante livrables à la fin du mois de mars. Tous les moyens de transport sont et seront réquisitionnés à l'effet d'acheminer hommes et matériel. Un pont aérien est dès maintenant en service pour assurer le trafic des unités en provenance de l'A.-O.F. Deux divisions mécaniques rapides sont en route vers l'Algérie. L'armée de l'air a formé des bataillons à pied, la marine, des commandos. La flotte croisera le long des côtes algériennes ou s'ancrera dans les rades. L'état-major, sur les consignes du ministre responsable, prépare l'acheminement des contingents supplémentaires.

» D'autre part, poursuit Robert Lacoste, nous nous sommes rendu compte qu'il était impossible d'assurer la sécurité des personnes avec les textes de droit actuellement en vigueur. »

Priver le poisson de son eau

Dès lors, il énumère les décrets pris en conseil des ministres et qui vont punir le pillage, le terrorisme, la désertion. Ces actes relèveront de tribunaux militaires.

On va tenter de « priver le poisson de son eau », la rébellion de ses complicités. Des zones seront interdites aux civils et quiconque hébergera chez lui d'autres membres que ceux du cercle de famille sera tenu de le déclarer. Le trafic de la main-d'œuvre entre la métropole et l'Algérie sera soumis à l'autorisation préfectorale. Toute réunion qui tendrait à augmenter la tension en Algérie ou à dresser l'une contre l'autre les deux communautés pourra être frappée d'interdiction.

« Un texte spécial, explique le ministre résidant, nous permettra de stopper la distribution des armes. Le pays devient actuellement une poudrière dont la moindre étincelle pourrait provoquer l'explosion. Régler le trafic et le mouvement des armes devient donc une nécessité. »

Lacoste annonce ensuite l'existence d'un texte autorisant à prendre toute mesure de contrôle de la presse :

« J'espère, dit-il, n'avoir pas à m'en servir, mais il serait inadmissible que des organes de presse pussent apporter leur soutien aux rebelles ou pousser les Européens à refuser le paiement de l'impôt, sous prétexte que la France ne ferait pas les efforts nécessaires. »

Après ce coup de semonce à l'extrême gauche et aux poujadistes, le ministre énumère les mesures prises sur le plan économique et social :

- A partir du 26 mars 1956, les salaires seront portés, en Algérie, de 427 F à 527 F pour la première zone et de 340 F à 440 F pour la dernière ;
- Plus large accès des musulmans à la fonction publique. Pour cela, l'âge limite d'accès dans les écoles est reculé de cinq ans. Nomination des musulmans à toutes les fonctions jusqu'à concurrence de 50 % des vacances existantes ;
- Quatre décrets à l'étude, portant sur la réforme agraire, et prochainement soumis au Conseil des ministres.

« Je veux insister, poursuit le ministre, sur la nécessité qu'il y a à ce que chacun garde actuellement son sang-froid. Tous doivent s'attacher à l'apaisement des esprits. Je parle ici, tout particulièrement, pour les gens occupant des ▶

certains ne manqueront pas de trouver déjà trop dures... »

Si Robert Lacoste rentre de Paris doté de moyens dont aucun responsable de l'Algérie n'avait disposé jusque-là, il n'en reste pas moins — et le ton de sa conférence de presse l'indique nettement — que jamais l'Algérie n'a couru plus grand danger. Il faut aller vite. Et d'abord sur le plan militaire.

Objectif : la paix française

Max Lejeune, plus spécialement chargé de coordonner les questions militaires en Afrique du Nord, expose alors comment il entend renforcer la lutte contre les rebelles :

- Algérie scindée en trois circonscriptions : Alger, Oran, Constantine, analogues aux corps d'armée d'autrefois ;
- A l'intérieur de chacune d'elles, création, selon les besoins, de zones dites opérationnelles distinctes ;
- A tous les échelons, on s'efforcera de réaliser l'unité de commandement et de réduire la superposition néfaste des états-majors ;
- Deux divisions mécaniques modernes, la 7e division mécanique rapide et la 5e division blindée, sont acheminées d'Allemagne et prévues l'une pour fin mars, l'autre pour le 10 avril. Elles seront laissées à la disposition du commandement, pour intervenir immédiatement, depuis la frontière du Maroc jusqu'à celle de Tunisie ;
- Enfin, amélioration matérielle de la situation des troupes.

Max Lejeune s'en explique : rotation des classes 1953-1954 et 6 à 8 milliards de crédits envisagés pour constituer une indemnité de séparation qui sera attribuée aux militaires de tout grade servant en Afrique du Nord.

Ceux qui assistèrent à cette conférence de presse en sortirent avec le sentiment que quelque chose venait de changer chez les dirigeants de l'Algérie. Pour la première fois, on se décidait à appeler cette guerre par son nom et à la poursuivre, avec le soutien des moyens accordés par la nation, pour aboutir à une paix française et durable. H

Antoine QUENTIN



Holmes-Lebel-Debjay

Le chasseur de char AMX 13 *(ci-dessus)*, pourvu d'une tourelle oscillante et d'un canon de 75 mm à chargement automatique, fournit en Algérie le précieux appoint de son artillerie mobile. *Poids total* : 14,8 tonnes. *Équipage* : 3 hommes. *Blindage* : 20 à 40 mm. *Puissance* : 270 CV. *Vitesse sur route* : 60 km/h. *Longueur* : 6,36 m. *Largeur* : 2,50 m. *Hauteur* : 2,30 m. Largement utilisé en Algérie, apte à « crapahuter » dans les zones d'accès difficile, le half-track M 5 américain *(ci-dessous)*, armé ici d'une mitrailleuse de calibre 50 (12,7 mm) et d'une mitrailleuse de calibre 30 (7,62 mm), offre à l'équipage la protection de son blindage latéral, mais reste toutefois vulnérable au tir de mortier et au jet de grenades. Ces blindés participeront à toutes les opérations.



F. Reynaud

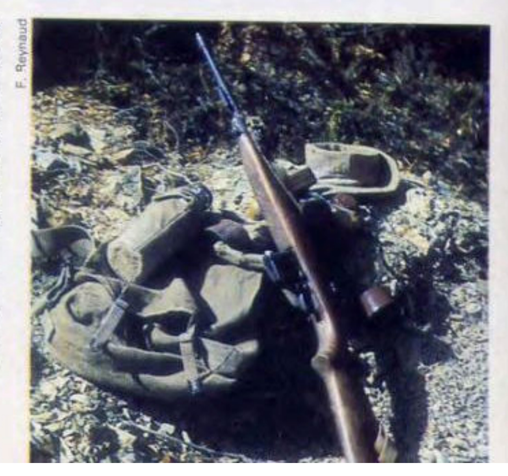
pour la première fois, on se décide à appeler cette guerre par son vrai nom...

fonctions publiques. J'insiste aussi sur la nécessité pour chacun de demeurer à son poste et de se considérer comme mobilisé au service de la nation. Aucun élu, aucune autorité n'a le droit de déserter. »

Un journaliste demande :

— Les condamnés à mort seront-ils exécutés ?

— Cette question soulève des passions nombreuses et diverses, réplique calmement Lacoste. Elle est très délicate à trancher. Pour rester dans le cadre de la pacification, le gouvernement n'admet pas qu'elle soit traitée dans la rue, ni qu'elle fasse l'objet d'un ultimatum. Nous sommes dans une situation très difficile. C'est le devoir de chacun de ne pas la compliquer. J'ajouterai seulement ceci : le gouvernement a pris des mesures excédant le droit commun et que



F. Reynaud

Pour quelques instants de détente, le soldat a déposé près de lui son harnachement : sac à dos, fusil et chapeau de brousse.

MOURIR A SEBABNA



R. Bail

Oranie. Entre Nemours et Nédroma, dans la région de Tlemcen, qui deviendra, en 1956, un des points chauds du territoire algérien. Les rebelles agissent depuis le Maroc.

L'AFFAIRE Soudani (un caporal-chef de tirailleurs passé à la rébellion avec armes et bagages en entraînant plusieurs soldats musulmans) va provoquer d'autres désertions dans les postes qui jalonnent la frontière marocaine. De ce fait, la situation ne va pas tarder à se dégrader dans cette partie de l'Oranie.

Le général de Widerspach-Thor, commandant la division territoriale, et le préfet Pierre Lambert n'hésitent pas, dès lors, à déclencher une vaste opération de ratissage dans le secteur côtier. Le 26 janvier 1956, en effet, entre Marnia et Port-Say, poste frontalier, de jeunes soldats métropolitains, rejoignant leur cantonnement à bord d'un car, sont enlevés par des rebelles et assassinés. Leurs agresseurs venaient du Maroc et s'y étaient aussitôt repliés après leur coup de main.

L'opération va se dérouler dans le massif des Traras, région ravinée, truffée de grottes, où sont disséminées les deux grandes tribus des Beni Rached et des Beni Mrihel qui ont toujours subi l'influence de leurs voisins marocains, les Beni Snassen. C'est dans ce terrain tourmenté que 10 000 hommes vont essayer de trouver les traces des rebelles. Ils sont placés sous les ordres du colonel Barral, de l'état-major de la 4e D.I.M. stationnée en territoire marocain, qui dispose de huit bataillons d'infanterie et des vingt-six groupements mobiles de protection. Les troupes au sol bénéficient de l'appui de l'aviation d'observation.

Fermeture de routes

Tandis que le ratissage se déplace sur l'axe Marnia-Nemours-Honaïne (ancien repaire de corsaires barbaresques à l'ouest de Beni-Saf) à partir du cours de l'oued Kiss, sans donner de résultats appréciables, deux autres véhicules militaires tombent dans une embuscade et plusieurs soldats, dont un musulman, sont tués ou blessés ; le car qui assure la liaison quotidienne Tlemcen-Turenne est attaqué près d'Oued-Zitoun. Les militaires réussiront cependant à anéantir la bande du djebel Nador-Seghir responsable de plusieurs de ces attentats.

Quelques jours plus tard, vers la mi-février, les attaques à main armée se multiplient et visent maintenant des musulmans, que l'on retrouve égorgés et portant, accrochée autour du cou, l'inscription « traître à la patrie, à la religion, à l'Armée de libération ». Devant une telle situation, le préfet d'Oran déclare le djebel Fouagga « zone interdite ».

Désormais, les routes sont fermées de jour comme de nuit sur les axes Marnia-Khémis, Tlemcen-Khémis, Nédroma-

un petit poste français avec des barbelés, une tranchée, mais aucun projecteur en cas d'attaque nocturne. Soudain à 4 heures du matin...

Nemours, Nédroma-Marnia, Oujda-Marnia, Port-Say-Tlemcen. Quant au massif du Fouagga, il est vidé de ses 6 000 habitants. *C'est là une décision grave,* devra reconnaître le préfet d'Oran, *mais elle s'imposait de toute urgence car cette région est le refuge des hors-la-loi à qui j'enlève ainsi toute source de ravitaillement.*

200 rebelles attaquèrent

A cette action des autorités françaises, le F.L.N. va répondre par une mesure qui va avoir un retentissement considérable, car elle va susciter la méfiance des populations musulmanes, face au manque d'efficacité de l'armée, et la colère des Européens, devant les massacres demeurés impunis.

Dans ce même massif du Fouagga, qui vient d'être vidé de sa substance humaine, 150 hors-la-loi en uniforme, équipés d'armes automatiques, lancent une attaque contre une compagnie du 50e bataillon de tirailleurs algériens, récemment constitué dans la région de Relizane (1). Dans cette unité de réservistes, une cinquantaine de soldats et de sous-officiers musulmans — exécutant le mot d'ordre que leur avait donné le caporal-chef Abdelkrim, un ancien d'Indochine, qui avait déserté trois jours auparavant pour prendre contact avec l'A.L.N. à Oujda — profitent de l'attaque du cantonnement situé en lisière de la piste de Sebabna, tirent sur leurs officiers et leurs camarades et rejoignent les assaillants en emportant la quasi-totalité de l'armement de la compagnie : 70 fusils Lebel, 12 fusils MAS 36, 19 pistolets mitrailleurs MAS 19, 4 mitraillettes Sten et 4 fusils mitrailleurs 24/29.

Le camp était défendu par un réseau de barbelés et une tranchée mais ne disposait d'aucun projecteur pour faire face à une attaque nocturne. Le commandant de la compagnie avait signalé cette carence aux autorités supérieures et demandé, en attendant l'arrivée de ce matériel, l'attribution de fusées éclairantes. Cette faiblesse du système de défense avait été portée à la connaissance de l'adversaire par le caporal-chef déserteur. Aussi le camp, comme celui de Tralimet, fut-il attaqué dans l'obscurité par 200 hommes environ.

(1) Cette compagnie comptait 130 hommes et gradés, dont 50 Européens et 80 musulmans, tous réservistes. Un douzième de l'effectif partait en permission tous les quatre jours.

R. Bail



Le préfet Lambert *(en haut, de profil)*, igame d'Oranie, qui va prendre la décision, devant la flambée terroriste de 1956, d'instituer une zone interdite (le djebel Fouagga) et de fermer certains axes routiers dans le Tlemcénois. Ci-dessous : vue d'une place de Tlemcen.



R. Bail

Le sous-lieutenant Fournier, qui commandait la compagnie en l'absence du capitaine, en permission, avait fait renforcer les sentinelles. L'attaque fut lancée vers 4 heures du matin. Les hommes de garde eurent à peine le temps de tirer sur les ombres apparaissant devant eux que déjà les mutins ouvraient les chicanes des barbelés. L'officier fut tué dès le début de l'engagement avec une dizaine de ses sous-officiers et soldats, tandis qu'une vingtaine de militaires étaient blessés. Parmi les blessés se trouvait le sergent Tahar, un musulman, qui se défendit courageusement. Grièvement blessé, il devait être transporté à l'hôpital d'Oujda, où il fut décoré de la médaille militaire. Dans une chambre voisine, des *djounoud* de l'A.L.N. étaient soignés par les leurs.

Lorsque les secours arrivèrent, après que l'alerte eut été donnée par le poste SCR-300, la bande avait déjà pu rejoindre sa base marocaine.

Les obsèques des victimes de Sebabna, particulièrement émouvantes, eurent lieu en présence de dizaines de milliers de personnes. Les parents et les amis des victimes avaient du mal à contenir leur colère. Pour se rendre au cimetière, l'immense cortège devait traverser toute la ville musulmane. Le service d'ordre craignait des troubles, mais il n'y eut aucun incident. C'est après l'enterrement seulement, que des tracts furent distribués. Portant l'en-tête de la C.G.T. et de l'Union générale des syndicats algériens, ils disaient notamment :

Les colonialistes de tout poil, les partisans de la guerre à outrance en Algérie, versent aujourd'hui des larmes de crocodile à l'occasion de la mort de jeunes soldats oranais. Ils veulent se servir de la vraie douleur des honnêtes gens pour amener ceux-ci dans la voie du fascisme et de la dictature. Mais ne vous laissez pas tromper. Ceux-là mêmes qui vous appellent à assister nombreux aux obsèques pour en faire une manifestation fasciste sont les véritables responsables des événements sanglants d'Algérie. Chaque jour qui passe démontre que la solution par les armes est impensable. Seule une solution négociée est capable d'arrêter l'effusion de sang et de ramener les soldats dans leurs foyers.

Scènes d'émeute à Oran

Dans le climat de ce début de 1956, où les seules victimes de la guerre ne se trouvent encore que dans les rangs des partisans du maintien de la présence française en Algérie, européens ou musulmans, ces propos furent considérés comme une provocation. La réaction fut immédiate et les mêmes personnes qui, deux heures auparavant, dans la plus grande dignité, avaient accompagné les victimes à leur dernière demeure se formèrent en cortège pour se rendre devant la préfecture. Les C.R.S., qui avaient tenté de les en empêcher, furent bousculés aux cris de « C.R.S. dans l'Aurès! ».

Le but recherché par le F.L.N. était atteint : ni les Européens ni les musulmans neutres ou fidèles à la France ne se sentaient protégés. La rébellion avait prouvé son efficacité par des coups de main audacieux menés par des bandes nombreuses, bénéficiant de l'aide d'un « pays frère ». Lentement mais sûrement, elle va s'infiltrer à travers toute l'Oranie. La nouvelle flambée de terrorisme que le F.L.N. prépare pour le mois de mai couve sous la cendre. **H**

Léo PALACIO



Guy Mandery C.E.D.R.I.

LES REGUIBAT, UN PEUPLE INDIGÓ

Les Reguibat, tribus qui vivent un pied au Maroc, un pied en Algérie, selon que les pâturages se trouvent ici ou là. En Mauritanie, le nom de Reguibat est synonyme de bandit. Ils vivent sous des tentes brunes, tissées par les femmes, et s'habillent de robes en cotonnade bleue.

Les nomades ont partout mauvaise réputation, en Afrique comme en Europe. Si vous parlez des Reguibat aux gens des villes du Sud-Ouest algérien, on vous dira ce qu'on dit en France des romanichels, que les hommes sont des voleurs, que les femmes se prostituent, etc. En Mauritanie le nom de Reguibat est synonyme de « bandit », en souvenir sans doute des anciennes razzias. Mais qui sont au juste les Reguibat ?

C'est une population de nomades qui est, au Sahara occidental, ce que les Touareg sont au Sahara central. Leur aire de parcours, leur domaine, s'étend sur 600 000 kilomètres carrés et couvre une grande partie du Sahara espagnol, le nord de la Mauritanie, l'extrême Sud-Ouest algérien et la pointe sud-est du Maroc. Et pourtant, il n'y a que 13 000 Reguibat.

Tous ne sont pas complètement nomades, puisque 4 000 vivent à Tindouf,

pour ces gitans du désert, il a fallu créer un organisme à part : les mairies parallèles



Guy Mandery. C.E.D.R.I.

◂ Le chameau, fortune du Reguibat et aussi sa « familiale ». On y charge tout, des tentes aux femmes et aux enfants. Et aussi, parfois, des armes.



Les tentes, faites de larges bandes de poil de chèvre ou de chameau tissé tendues sur des piquets de bois. Sous la tente, un meuble, un seul, le coffre. ▸

L'heure du thé, aussi rituelle pour le Reguibat que pour une lady. Mais chez les nomades, le thé, c'est aussi le breuvage de l'hospitalité. ▾



Guy Mandery. C.E.D.R.I.

ville qu'ils considèrent comme leur base et où ils constituent les quatre cinquièmes de la population. Mais la plupart de ceux qui ont renoncé aux vastes horizons pour les murs de la ville ne sont pas pour autant intégrés : ils campent littéralement dans la ville.

Entre ciel et cailloux

On voit parfois, en se promenant dans Tindouf, le sommet des tentes brunes poindre au-dessus des murs rouges des patios. Leurs occupants ont gardé toutes les habitudes prises dans le désert, ils font leur cuisine au bois, n'utilisent pas l'électricité, consomment peu et ont si bien conservé leur individualité qu'il a fallu créer pour eux un organisme à part : la mairie des Reguibat.

Malgré cette administration spéciale, les frictions et les problèmes persistent et récemment, les autorités, invoquant les désordres, ont exigé que les tentes quittent la ville.

C'est que, même si quelques Reguibat sont à Tindouf, l'endroit de prédilection de la majorité d'entre eux demeure le pâturage, là-bas, quelque part, à trois, quatre, dix journées de chameau. Là, dans un creux de la hamada ou à l'abri d'un piton, trois ou quatre tentes vivent entre les cailloux et le ciel.

Une tente ce n'est pas difficile à fabriquer : les femmes — surtout les vieilles — tissent de larges bandes avec du poil de chèvre et de la laine de chameau, on assemble les bandes, on plante quelques piquets, et voilà pour la maison.

A l'intérieur, pas grand-chose : sur le sol, des nattes ; avant, on les fabriquait avec de l'alfa ou du poil de chèvre, ou encore avec des éclisses de bambou entre lesquelles on tressait de fines lanières de cuir ; les plus riches en ont encore, mais maintenant, on préfère acheter au bazar les nattes en paille de riz qui viennent du Caire ou de Hong Kong. Dans un coin, le grand bât de chameau sert de « penderie-meuble-de-rangement » et, dans un autre coin, le coffre cadenassé



Guy Mandery. C.E.D.R.I.

contient tout ce qui est précieux : les bijoux, le transistor, la théière avec le thé et le sucre en pains. Les ustensiles de cuisine sont réduits à leur plus simple expression : une marmite en fonte à pieds incorporés, sous laquelle on fait le feu à même le sol, devant la tente ; une meule pour moudre l'orge ou le mil ; quelques cuillers taillées dans le bois d'acacia, et c'est tout. Autour de la tente ou à proximité, le troupeau de chèvres, un âne pour aller chercher l'eau au puits.

Avant de parler de leurs ressources il faut bien considérer que les Reguibat consomment peu, vivent pratiquement en autarcie et ne sont presque pas entrés dans le circuit commercial généralement créé au contact des Européens. Achetant peu, ils n'ont pas besoin de produire beaucoup ; c'est pourquoi ils ne s'intègrent pas et restent en marge. Leurs seuls besoins constants sont le thé, le sucre et l'huile, tout le reste, à part quelques tissus, provient du troupeau et du désert.

L'argent pour payer ce qu'on ne peut pas produire ou fabriquer soi-même, on le gagne avec les chameaux. Le Reguibat connaît les chameaux mieux que personne, car il vit en symbiose avec eux. Il possède un vocabulaire ayant rapport au chameau de plus de six cents mots, dont une quarantaine rien que pour décrire son caractère. Il y a très longtemps, les nomades étaient des caravaniers et ces véritables techniciens du désert, doués d'une mémoire et d'un sens de l'observation prodigieux qui leur permettaient de retrouver les pistes, avaient la haute main sur les échanges entre le Maghreb et le monde noir. Epoque fabuleuse où l'on échangeait le sel contre un poids égal d'or du Ghana... Il y a quelques années encore, les caravanes organisées par les chameliers apportaient du nord les dattes, l'huile, ou, du sud, le mil, quelques arachides. C'était le seul moyen de transport d'une oasis à une autre. Maintenant, les camions vont partout et le sel marin du Sénégal remplace peu à peu les grosses barres de sel gemme serties de cuir, que l'on arrimait aux flancs des chameaux.

Une hospitalité incomparable

Pourtant le chameau — plus exactement le dromadaire — reste la principale ressource des Reguibat. Officiellement, le nombre des chameaux qui leur appartiennent s'élève à quarante mille têtes, ce qui fait déjà trois chameaux pour une personne, mais certains vous chuchoteront qu'en vérité il y en a plus que cela... On ne peut pas tous les compter, pensez ! c'est si vaste, le désert... Et les propriétaires, qui, eux, savent exactement combien ils en ont, déclarent toujours des chiffres en dessous de la réalité. Néanmoins, on sait qu'untel a plus de deux mille têtes, tel autre plus de trois mille. Cela représente un capital considérable, car un chameau se vend aujourd'hui entre 600 et 1 200 francs français, selon l'âge et la taille de la bête. Et à qui les vend-on ? Eh bien, tout prosaïquement au boucher ! A Tindouf, on abat un chameau tous les deux ou trois jours, et à El-Aiun, capitale du Sahara espagnol, on consomme jusqu'à dix bêtes par jour, car c'est la seule ressource en viande dans ces régions où les bovins n'existent pas, où les moutons sont rares et les chèvres insuffisantes. C'est ainsi qu'on peut voir dans la ville, au-dessus d'une échoppe, la tête écorchée d'un dromadaire servant d'enseigne et qui signifie : aujourd'hui, il y a de la viande.

Les hommes et les femmes reguibat sont d'un abord très facile et d'une hospitalité incomparable. Dès que vous approchez d'un campement, on se disputera l'honneur de vous offrir le thé. Sous la tente, calé entre les meilleurs coussins, vous serez alors associé à ce véritable rite que constituent la préparation et la dégustation du sirop doré et brûlant. La lourde théière, le marteau à casser le sucre, les petits verres sont manipulés avec des gestes d'une précision, d'une virtuosité inouïes ; et le thé fort et sucré, ▶

comme le mariage, le divorce est une fête

parfumé de menthe fraîche, accompagné de cacahuètes ou de pignons de pin, est une caresse pour la bouche. Après les trois verres traditionnels, vous sentirez un réconfort et un bien-être qui vous laveront de toutes les fatigues.

Les Reguibat, comme leurs cousins les Touareg, bien que fortement arabisés, ont gardé certaines mœurs préislamiques. Ainsi, le thé pourra vous être offert même par un groupe de femmes seules sous la tente, ce qui est proprement inconcevable dans le nord du Maghreb et dans l'ensemble du monde arabe méditerra-

Il y a aussi, dans la fabrication des tentes, celles de style « patchwork », assemblage de bouts de tissu cousus entre eux à très gros points. Les tentes des pauvres.

Guy Mandery. C.E.D.R.I.

néen. Ici, les femmes ont un statut très différent : elle ne se voilent pas le visage, vont librement converser avec les hommes et sont maîtresses absolues de tout ce qui touche à la tente. Pour un Reguibat, une femme se mérite longuement.

Les fiançailles durent deux ou trois ans pendant lesquels le fiancé fait des cadeaux considérables en nature et en espèces aux parents de la jeune fille. Après le mariage, le marié est encore pour ainsi dire à l'essai pendant un an et vit seul dans une petite tente en toile blanche au bout du campement ; il mange chez ses parents et ne rejoint sa femme que le soir, sous la tente des parents de celle-ci. Les divorces sont assez fréquents et se font presque toujours à la demande de la femme. C'est l'occasion d'une fête aussi importante, sinon plus, que pour un mariage et c'est au cours de ces réjouissances que la divorcée choisit son futur nouvel époux. Celui-ci devra être riche, car une divorcée a plus de valeur qu'une jeune fille.

Il n'y a pas de cimetière chez les Reguibat ; lorsque quelqu'un meurt dans un campement, on l'enterre sur place et on plie les tentes immédiatement pour aller les planter ailleurs, plus loin. Pour les Reguibat, il n'y a pas de frontière non plus ; qu'il pleuve à tel endroit et ils y vont, que le sol soit mauritanien ou marocain ; pour eux, c'est l'herbe qui compte.

Si vous en avez l'occasion, allez à Tindouf pour le Grand Moggar, qui a lieu chaque année entre le 1er et le 15 mai. Presque tous les Reguibat y sont rassemblés et vous y verrez un des plus grands marchés aux chameaux du monde. Il y a là plus de cinq mille dromadaires au milieu de centaines de tentes, où se traitent les affaires. On y vend des montagnes de thé, des tonnes de sucre, et les marchands viennent depuis les îles Canaries pour vendre les tissus teints à l'indigo qui iront bleuir la peau des femmes et des hommes du désert. H

Guy MANDERY

Guy Mandery. C.E.D.R.I.



◀ Il arrive aux Reguibat, comme aux gitans, de camper à proximité des villes. Et, comme pour les gitans, l'accueil des citadins n'est pas toujours très enthousiaste... Pourtant le gouvernement voudrait bien faire des sédentaires de ces éternels errants, difficiles à contrôler. Mais l'appel des grands espaces est le plus fort...

CHRONOLOGIE Avril 1956

FRANCE

11 : décrets sur le rappel des disponibles pour l'Algérie (170 000 hommes), les expropriations agraires, la dissolution de l'Assemblée algérienne.
16 : grèves aux chantiers navals de Saint-Nazaire.
23 : session de l'U.E.O. à Strasbourg.
24 : visite en France du président de la république italienne M. Gronchi.

AFRIQUE DU NORD ET MOYEN-ORIENT

1er : seize subdivisions militaires en Algérie.
4 : visite de Mohammed V à Madrid : reconnaissance de la souveraineté marocaine sur le Rif espagnol.
5 : commandos égyptiens à 40 km de Tel-Aviv.
12 : contacts secrets au Caire entre émissaires du gouvernement français (Georges Gorse), et représentants du F.L.N.
14 : Habib Bourguiba forme un nouveau gouvernement à Tunis.
17 : accord de cessez-le-feu égypto-israélien.
21 : ralliement de Ferhat Abbas et de Ahmed Francis au F.L.N.
Accord militaire égypto-séoudo-yéménite.
24 : accord de cessez-le-feu syro-israélien.
25 : le parlement jordanien demande le boycott de la France.

AMÉRIQUE

2 : une fusée américaine parcourt 3 600 km au dessus de l'Atlantique.
3 : accord commercial franco-brésilien.
23 : levée partielle de l'embargo américain sur les exportations vers l'U.R.S.S.
29 : à Cuba, insurrection manquée contre Battista.

ASIE

1er : accord commercial birmano-soviétique.
5 : élections générales à Ceylan, victoire du parti Sri Lankg de Bandaranaike.
7 : accord économique sino-soviétique.
28 : dissolution du haut commandement de l'Union française en Indochine.

EUROPE

6 : libération de Gomulka par le gouvernement polonais.
9 : grèves en Navarre espagnole.
12 : mort du général Moscardo, défenseur de l'Alcazar de Tolède en 1936.
16 : entrée de l'Autriche au Conseil de l'Europe.
17 : dissolution du Kominform.
18 : visite de Boulganine et Khrouchtchev en Grande-Bretagne.
19 : déstalinisation en Bulgarie.
19 : mariage du prince Rainier de Monaco avec Grace Kelly.
28 : réhabilitation des résistants non-communistes en Pologne.

LA SEMAINE PROCHAINE



BEN BELLA AU CAIRE

Sommaire du n° 214 :

● Libéraux contre D.S.T.
Dès la fin 1956, vont se joindre au F.L.N. et l'aider puissamment, des militants de gauche et d'extrême gauche. Le gouvernement divisé ne pourra mettre que trop tard un frein aux activités de ceux que l'on va appeler : les libéraux.

● La réunion d'El-Biar
Le peu de moyens dont disposent le Gouvernement général et le Commandement Supérieur Inter-armées, vont permettre au F.L.N. de s'organiser sans grands risques et d'organiser les premiers attentats à Alger.

● Ben Bella au Caire
Bandoeng, puis l'aide financière apportée par les pays arabes, donnent une dimension nouvelle au problème algérien. Ben Bella, dont les mois de liberté sont déjà comptés, s'efforce, activement soutenu par Nasser, de rassembler l'armement qu'il essaiera de faire passer en Algérie.

● Le journal d'un rappelé
Dès le vote des pouvoirs spéciaux, Guy Mollet a pu préparer l'envoi des premiers renforts en Algérie. Entre août 1956 et novembre, les effectifs sont passés de 193 000 hommes à 381 000. L'agitation créée en France par la gauche n'aura pas de prolongement. Un disponible nous raconte la vie de son poste.

● Premiers soulèvements en Oranie
L'ouest algérien resté calme pendant les premiers mois de guerre connaît les premiers affrontements entre Européens et musulmans. Après l'Algérois et le Constantinois, l'Oranais est touché : la rébellion couvre l'Algérie.

Imprimé en France - Imp. GEORGES LANG, 11, rue Curial, Paris. Dépôt légal 1er trim. 1972. — N° d'imp. C. 70. Librairie Jules Tallandier, Paris N° 2040.
Directeur responsable de la publication : Maurice DUMONCEL.
N° 213 - 31 janvier 1972.

M. Robert LACOSTE, nouveau ministre résidant

arrive à Alger aujourd'hui vers 13 h.

Le président Guy Mollet « l'installera » aussitôt puis partira demain pour le Constantinois

Le chef du gouvernement pense rentrer dimanche à Paris

L'ÉCHO D'ALGER

Vendredi 10 Février 1956

15 FRANCS

Le plus fort tirage de l'Afrique du Nord — Directeur général : Alain de SERIGNY — Trois éditions quotidiennes

LE MESSAGE ADRESSÉ PAR M. GUY MOLLET A LA POPULATION ALGÉRIENNE

Les liens entre la métropole et l'Algérie sont indissolubles et la communauté franco-musulmane restera *sans fissure*

Que l'immense masse européenne en Algérie depuis des générations sache que sa voix m'a bouleversé.

Seule la France républicaine garantira aux musulmans la justice et la pleine égalité devant le droit.

M. Guy Mollet, président du Conseil, a tenu à annoncer lui-même, hier peu après 14 heures, la nomination de M. Robert Lacoste :

« Je me suis entretenu ce matin avec M. le président de la République et lui ai soumis la désignation de M. Robert Lacoste au poste de ministre résident en Algérie.

» Les pouvoirs de gouverneur général lui seront conférés.

» M. Robert Lacoste arrivera demain à Alger et je l'installerai moi-même dans ses fonctions.

» Je veux lui adresser dès à présent mes remerciements pour le dévouement avec lequel il a accepté cette lourde responsabilité.

» M. Robert Lacoste sera assisté comme précédemment prévu par MM. Max Lejeune, secrétaire d'État aux Forces armées et Marcel Champeix, secrétaire d'État à l'Intérieur, chargé des Affaires algériennes.

» Ce n'est qu'à mon retour à Paris que j'examinerai les problèmes posés par le remplacement de M. Robert Lacoste au poste de ministre des Affaires économiques et financières. »

M. Robert Lacoste, nouveau ministre résidant en Algérie, partira pour Alger ce matin à 10 heures dans l'avion personnel du président de la République que M. René Coty a mis à sa disposition.

ÉCLAIRCIE

par ALAIN DE SÉRIGNY

J'ai eu hier avec le président du Conseil un long entretien dans l'atmosphère qui naît d'une commune volonté d'ouverture de pensée.

Les innombrables témoignages d'approbation que j'ai reçus à la suite de la publication de ma « Lettre ouverte », m'ont en quelque sorte commandé cette demande d'audience. Car je sais, d'expérience, combien il est malaisé d'expliquer, à travers un article hâtivement écrit, l'état d'âme d'une population — profondément française pourtant, dans son immense majorité, quoi que certains prétendent — à un homme, si bien intentionné soit-il, qui n'a jamais vécu à son contact.

N'avais-je pas, ensuite, le devoir de suggérer au président du Conseil — pour aider dans la mesure de mes moyens à provoquer un choc psychologique impatiemment attendu — de publier les déclarations qu'il me fit et qu'on lira par ailleurs.

On ne peut douter que M. Guy Mollet ait pris en main le dossier de l'Algérie avec une scrupuleuse attention et avec la pleine conscience de la complexité de son contenu.

Nous ne partageons pas, dans ce journal, les opinions politiques de M. Guy Mollet. Je me dois d'autant plus de dire combien je suis frappé par la volonté, exprimée avec force, par le chef du gouvernement, de SAUVER L'ALGERIE FRANÇAISE GRAVEMENT MENACEE DE L'INTERIEUR ET DE L'EXTERIEUR.

Au début de l'entretien j'ai rappelé qu'au lendemain des troubles sanglants de la Toussaint 1954, — éclatant après ceux qui avaient meurtri la Tunisie et le Maroc — M. Marcel-Edmond Naegelen écrivit un article dont le titre suffisait à résumer le sens : « Quand les ailes bougent, le corps bouge ». — Les populations d'Algérie, ai-je dit à M. Guy Mollet, se rendent compte qu'on finit en ce moment de couper les ailes. Mais le corps ne veut pas tomber. »

Sensible à cette image, M. Guy Mollet m'a confirmé que sa venue à Alger avait précisément pour premier objectif de [illegible]

Ne vous laissez aller à rien qui puisse compromettre les rapports confiants entre vous

Alger (A.F.P.). — Voici le texte de l'allocution radiodiffusée que M. Guy Mollet, président du Conseil, a adressée à la population algérienne :

Depuis mon arrivée, j'ai parlé chaque soir à la presse et vous avez été régulièrement informés de mes activités.

Ce soir, c'est à chacun d'entre vous, habitants de l'Algérie, que je m'adresse personnellement.

Pendant trois jours, j'ai reçu inlassablement des hommes de chez vous, Européens et Musulmans. Des centaines de lettres me sont parvenues de toute l'Algérie, qui m'ont apporté encouragements et suggestions.

J'avais déjà beaucoup travaillé sur le problème algérien. Les faits principaux, je les connaissais. J'ai reçu des compléments utiles. Avant tout, j'ai mieux compris ce que vous ressentiez dans votre cœur et dans votre chair, vous Européens, vous Musulmans.

Les uns et les autres, vous avez eu l'impression d'être incompris dans la métropole. Ma présence ici, l'intérêt passionné avec lequel les événements sont suivis en France prouvent qu'il n'en est rien.

Vous avez eu le sentiment d'une injustice à votre égard, aussi bien les Européens que les Musulmans. Parlant d'homme à homme, essayons d'y voir plus clair.

Vous, Européens...

Vous, Européens, on a voulu vous faire une réputation de colonialistes. Je ne la partage pas. Il y a sans doute, parmi vous, une petite minorité égoïste qui défend avec acharnement ses intérêts propres et des positions politiques. Ceux-là ont pris leurs précautions et ils jouent volontiers [...]

[...] *arrivée et j'en ai été bouleversé. Pour eux, l'Algérie c'est le plus beau pays du monde, c'est leur petite patrie, celle à laquelle on tient le plus. Hors d'Algérie, ils ne peuvent vivre. Ils ne voient la France qu'à travers leur Algérie.*

Ces hommes, vous qui m'écoutez, ont cru que la France allait les abandonner. J'ai compris leur désespoir, leur désespoir profond qui a étreint tout leur être. C'est pourquoi je vous dis sérieusement que, même si j'en ai souffert, les douloureuses manifestations de lundi comportaient une part saine. Elles ont été pour un grand nombre le moyen d'affirmer leur attachement à la France et leur angoisse d'être abandonnés par la France. Si c'est cela que voulait faire comprendre l'immense majorité des hommes et des femmes présents au monument aux morts, qu'ils sachent qu'ils sont entendus. La France restera présente en Algérie. Les liens entre la métropole et l'Algérie sont indissolubles.

La communauté franco-musulmane est et restera une communauté sans [...]

SUITE EN PAGE 4

MISE AU POINT

Dans le commentaire présenté par notre rédacteur parlementaire sur les conditions dans lesquelles M. Mendès-France a été à la base de la nomination du général Catroux, M. Jacques Chevallier a été mis en cause [...]

L'ÉCHO D'ALGER.



M. Guy Mollet au cours de sa conférence de presse

La carrière de M. Robert LACOSTE

Encore qu'il soit connu avant tout pour sa compétence en matière économique, M. Robert Lacoste, ministre résidant en Algérie est un parlementaire expérimenté qui, tant au Palais-Bourbon — il a été vice-président de l'Assemblée nationale — que dans les Conseils du gouvernement, a été appelé à réfléchir sur les problèmes qui, dès demain, vont solliciter toute son attention.

Dès avant la guerre de 1939, membre de la commission administrative de la C.G.T. et secrétaire de la Fédération des fonctionnaires, M. Robert Lacoste mena, sur le plan politique, une action énergique [...]

[...]

SUITE EN PAGE 4

Dès confirmation en Conseil des ministres

Le ministre résidant aura les fonctions de gouverneur général mais plus de pouvoirs

Hier soir, comme on demandait à nouveau au président du Conseil des précisions sur l'orthographe du terme « ministre résidant à Alger », le président du Conseil a précisé :

« Il s'agit bien d'un ministre qui réside à Alger. Il aura les fonctions de gouverneur général. Mais si je peux nommer un ministre, c'est le Conseil des ministres qui, dès mon retour à Paris, pourra lui confier ces fonctions. J'ai tenu à ce qu'un ministre soit à la tête de l'Al[...]

M. Guy Mollet déclare à notre directeur

Le premier problème qui se pose : rétablir l'ordre républicain et juguler la rébellion

A LA suite de la publication de sa « Lettre ouverte à M. Guy Mollet », notre directeur général, M. Alain de Sérigny, a tenu à demander une audience à Monsieur le Président du Conseil pour lui commenter cet éditorial, en analysant plus complètement l'évolution de la situation en Algérie depuis deux ans, l'état d'esprit des populations algériennes, leurs inquiétudes devant l'absence d'une politique française cohérente en Afrique du Nord, l'exaspération provoquée par les pires aspects d'une campagne électorale soutenue par une campagne de presse orientée contre les Français d'Algérie et de nature à leur inspirer des attitudes désespérées ; les raisons de l'émotion suscitée par la nomination du général Catroux comme « ministre résidant » et par les circonstances qui ont entouré le départ de M. Jacques Soustelle ; la nécessité urgente d'un choc psychologique restaurant la confiance des Français d'Algérie de quelque origine qu'ils soient sur les intentions du gouvernement, pour que ne soit pas exploité contre l'Algérie et contre la France même un moment de désarroi psychologique.

A l'issue de cet entretien, M. Guy Mollet a autorisé l'« Écho d'Alger » à reproduire cette déclaration apaisante faite à M. de Sérigny :

« Si l'Algérie française venait se rompre ses liens avec la France, il [...]

[...] liens qui unissent indissolublement la métropole à l'Algérie française.

P.S. — Après la publication de ma lettre ouverte à M. Guy Mollet, d'innombrables lecteurs m'ont écrit en me demandant de publier leurs textes, qui, dans l'ensemble, complètent le mien. Malheureusement, il est matériellement impossible, faute de place, de satisfaire leur désir. Je m'en excuse auprès d'eux, mais je me réserve de faire parvenir à M. le Président du Conseil l'essentiel de leurs déclarations.

A. de S.



M. Robert Lacoste

Ministre des anciens combattants

M. TANGUY-PRIGENT a déposé hier une gerbe au monument aux morts

La journée de M. Tanguy-Prigent, ministre des Anciens Combattants, a été marquée par une série d'entretiens avec les dirigeants d'associations d'anciens combattants. Ces entrevues — dépourvues évidemment de caractère politique — se sont déroulées au gouvernement général.

[...]

PORTRAIT

DANIEL-ROPS est devenu à 54 ans l'historien de l'Eglise

DANIEL-ROPS — de son véritable nom Henri Petiot — est né en 1901 à Epinal. Son père était officier d'artillerie. Il fit ses études à Grenoble et fut l'élève du fameux géographe Raoul Blanchard. Agrégé à 21 ans, l'obtention de ce premier titre le signala à l'attention parce qu'il se trouva être le plus jeune agrégé de France. Ce n'était, on devait le constater ensuite, qu'un modeste commencement...

Passionné par les études, Daniel-Rops se distingua jusqu'en 1944 au lycée Pasteur de Paris dont il fut l'un des brillants professeurs d'histoire. Par une [...]

par André PIGAL

[...] puis que le succès considérable de ses livres le contraint à se consacrer entièrement à la littérature. Il a participé à l'**Ordre nouveau**, de Dandieu, touché à l'essai avec **Notre inquiétude** et **Rimbaud**, et même au roman avec **L'Épée de feu** et **Mort où est ta victoire ?**

Cet écrivain est un véritable exemple de probité, de travail et d'intelligence. Ses œuvres [...]

SUITE EN PAGE 3

Pas de surprise dans les milieux parlementaires :

M. Guy Mollet souhaitait envoyer M. Lacoste à Alger avant le choix du général Catroux

M. MENDES-FRANCE persiste dans son obstruction en refusant le poste de ministre des Finances

Lire en page 4 l'article de notre rédaction parlementaire

M. Christian PINEAU recevant le Dr NEY

La SARRE doit éviter de compromettre le succès des entretiens franco-allemands

[...]

L'Assemblée nationale suivra Guy Mollet. Mais il s'agit moins désormais d'une pacification que d'une véritable reconquête. Et sur le plan politique il faut trouver une solution qui permette la cohabitation de 1 million de Français de souche avec 8 millions de musulmans. Les effectifs militaires sont passés de 80 000 hommes au 1er mai 1955 à 225 000 hommes au début de 1956.